BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

SERVICE dee

Études Économiques

BULLETIN

d'Information et de Documentation

IV^{me} année. Vol. II. Nº 5

10 septembre 1929.

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif. Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE: La balance des comptes et le change, par M. Maurice Ansiaux. — Développement du Port de Gand, pendant les 25 dernières années, par M. E. Vandeputte. - Chronique de l'étranger : Grande-Bretagne. -Statistiques.

LA BALANCE DES COMPTES ET LE CHANGE

par M. Maurice Ansiaux,

Recteur de l'Université de Bruxelles.

En dépit de la stabilisation de la plupart des monnaies européennes, la question de l'équilibre de la balance des comptes continue à être fréquemment débattue en divers pays. Parfois, on apporte au débat une véritable inquiétude. Tout au moins considère-t-on d'une manière générale que le facteur commercial de cette balance mérite une vigilance constante et qu'il importe de prendre des mesures défensives pour peu qu'elle tende à devenir sérieusement défavorable. Ainsi arrivent à se lier les uns aux autres des problèmes de technique bancaire, de régime douanier, de tarifs de transport par rail, de politique sociale, de rationalisation industrielle et de législation fiscale. Sans adhérer le moins du monde au nationalisme économique, il faut bien reconnaître que des vues d'ensemble doivent présider à la direction de l'économie nationale et inspirer aussi bien les initiatives des particuliers que celles des pouvoirs publics. Et s'il est vrai que l'équilibre de la balance ne doit pas être une obsession et faire négliger les autres intérêts vitaux du pays, encore y a-t-il lieu d'affirmer que le souci de cet équilibre s'inscrit naturellement parmi les préoccupations essentielles d'une politique de stabilité, d'essor et de prospérité.

La notion de la balance des comptes est devenue banale. Chacun sait qu'elle a pour objet la comparaison des créances et des dettes exigibles d'un pays visà-vis de l'ensemble des autres. Elle comprend deux éléments principaux : la balance commerciale et la balan ce financière. La balance commerciale, c'est la comparaison de la valeur des importations et des exportations. Il serait logique d'y adjoindre la comparaison de la valeur des services rendus à l'étranger et des

services rendus par l'étranger. La balance commerciale ainsi entendue porte sur l'échange international des biens et des services. En pratique, elle est conçue avec moins d'ampleur. Tout ce qu'il est possible de faire, en effet, c'est de confronter les entrées et sorties de marchandises constatées et évaluées par la douane C'est par d'autres moyens, dont l'exactitude n'est qu'approximative, que l'on recense les gains des ouvriers nationaux à l'étranger et qu'ils envoient ou rapportent dans leur patrie, les dépenses des touristes et résidents d'une autre nationalité, etc. La balance financière échappe d'avantage encore à la curiosité des statisticiens. Elle porte sur les entrées et sorties de capitaux et de revenus. Il n'est point de moyen légal qui permette d'en assurer la sincère déclaration par les intéressés. On ne connaît la balance financière que par ses conséquences. Mais celles-ci lui sont communes avec la balance des échanges de biens et services. Elles ne révèlent donc jamais d'une manière précise et certaine l'importance respective de chacune de leurs causes. Seules sont possibles des inductions plus ou moins ingénieuses fondées sur des indices de diverse nature.

Ces choses élémentaires brièvement rappelées, quelques observations seront opportunes. La balance n'est au mieux qu'un répertoire des divers facteurs agissant ou susceptibles d'agir sur le cours des changes. Voici une société industrielle belge qui possède chez ses banquiers de New-York et de Londres quelques centaines de milliers de dollars et de livres sterling en comptevue. Créances exigibles qui s'inscrivent à l'actif de notre balance. Pourtant, aussi longtemps que ces sommes restent en dépôt aux Etats-Unis et en Angleterre, elles sont sans influence sur le cours des changes. Aux époques de cours forcé et de panique monétaire,

on a vu des capitaux qui, s'étant expatriés, demeuraient pour partie, à l'état de disponibilités immédiates dans de grandes banques étrangères. Ces disponibilités dont la constitution avait aggravé la dépréciation de la monnaie nationale ne lui étaient, par la suite, d'aucun secours puisque l'on se gardait bien de les rapatrier. Sous un régime de monnaie assainie, l'existence de ces disponibilités extérieures est certes moins indifférente au change national. Comme elles no sont plus la conséquence d'un exode provoqué par la panique, il est permis de penser qu'elles ont été créées sous l'empire de calculs financiers et qu'ainsi elles sont destinées soit à des opérations ultérieures de règlement, soit à des placements extérieurs dont le change étant fait d'avance ne pèsera plus sur le marché. D'une manière générale, ces avoirs à l'étranger concourent au crédit monétaire du pays auquel ils appartiennent. Tout compte fait néanmoins, ils n'exercent aucune action directe et précise sur la cote des changes.

D'un autre côté, il est presque superflu de faire observer que les importations et les exportations se règlent avec un certain retard. Retard susceptible d'être atténué lorsqu'une banque du pays de destination escompte ou réescompte la traite tirée par l'exportateur. Il n'en est pas moins vrai qu'il est impossible de dresser une balance quotidienne des paiements internationaux. On ne la connaîtrait d'ailleurs pas immédiatement, étant donné que les relevés statistiques du commerce extérieur ne se publient pas sur l'heure, il s'en faut assez. La seule chose pratique, connue tout de suite, c'est le cours des changes. Nous sommes donc avertis de l'effet avant d'apprendre la cause. Et plus d'une fois celle-ci nous échappera. Mais ce que nous saurons sûrement et sans délai, c'est son intensité, puisque scientifiquement on mesure la cause par l'effet qu'elle produit.

* * *

Si la balance des comptes est un baromètre scientifiquement et pratiquement imparfait, les indications qu'elle donne n'en sont pas moins d'une réelle importance. Le cours des changes annonce la tempête quand celle-ci est sur le point d'éclater. A ce moment, il est bien tard pour se mettre sur la défensive. Une étude systématique de la balance, au contraire, fait ressortir les points faibles; elle discerne les difficultés et les dangers possibles longtemps à l'avance.

Mais objectera-t-on, ce langage pessimiste, ces pronostics de d'ifficultés, de danger, de tempête sont-ils encore de mise aujourd'hui? Ignorez-vous donc que la stabilisation monétaire a été assurée grâce à un ensemble de mesures protectrices dont l'importance ne cesse de grandir?

Assurément non. Il est indiscutable que la situation des Banques centrales, notamment en Belgique et en France, est plus forte qu'avant la guerre. L'expérience cruelle du cours forcé nous a enseigné la nécessité des sacrifices en vue de garantir notre pleine sécurité monétaire. Il y a cependant des contrées dont le change

ne paraît pas jouir encore d'une suffisante fermete. L'Angleterre elle-même éprouve quelques soucis. Et s'il est vrai qu'elle est redevenue, comme avant 1914, le point de mire des demandes internationales d'or, ce qui expose l'encaisse de la Banque centrale à des retraits de métal généralement épargnés aux instituts d'émission du continent, la faiblesse accusée de temps à autre par la livre sterling démontre que de puissantes réserves d'or ne suffisent pas à l'indéfinie consolidation d'une devise (1).

D'une manière générale, il paraît même certain — au lendemain surtout d'une ère de convulsions — qu'il y a lieu de songer à l'organisation d'une seconde ligne de défense ou, pour mieux dire encore, que la sagesse suggère de n'assigner aux réserves d'or et de change étranger que le rôle d'une armée manœuvrière, la devise nationale devant trouver son appui essentiel dans les éléments actifs de la balance. En un mot, une balance favorablement orientée demeure, à la longue, le gage véritable de la stabilité monétaire. Une balance gravement défavorable, si elle était persistante, viendrait à bout, tôt ou tard, des garanties métalliques les plus puissantes.

Nous avons déjà mis en relief, dans un article antérieur, la fonction « cambiste » des valeurs internationales (2). On a vu qu'elles interviennent même avant le métal précieux; elles volent littéralement au secours de la devise nationale menacée. Reconstituer, gonfier le portefeuille de ces valeurs représente donc une activité hautement utile à la défense monétaire.

Il faut en dire autant de la politique d'escompte dont le rôle est classique. Reconnaissons toutefois qu'elle offre un double inconvénient.

D'une part, cette politique est paralysée lorsqu'elle se généralise. Il advient même, en pareil cas, que les marchés régulateurs drainent les capitaux flottants, à parité de taux d'escompte, parce qu'ils jouissent naturellement d'un plus grand crédit que les autres. En mainte occurrence, le relèvement du taux de l'escompte, pour un petit pays comme le nôtre, ne sera point en tièrement efficace ou bien devra être exceptionnellement énergique. Encore les hausses trop violentes peuvent-elles être considérées comme l'indice d'une situation critique et perdre leur puissance d'attraction sur les disponibilités bancaires de l'étranger (3).

^{(1).} Que l'on songe aussi aux tribulations de pays comme la Roumanie, la Grèce et même l'Italie auxquels la question monétaire crée même après la stabilisation de sérieuses préoccupations. Et que l'on n'oublie pas surtout qu'au cours des délibérations du Comité des Experts, le reichsmark a subi une crise violente et qui aurait pu devenir fort grave.

⁽²⁾ Voir le Bulletin du 10 novembre 1928 (3° année, vol. II n° 9).

⁽³⁾ Tel a été le cas en 1866 en Angleterre. Le taux officiel de l'escompte, porté à 10 p. c., resta plusieurs mois sans influence.

D'autre part, il ne faut pas se dissimuler que la hausse du taux de l'escompte est onéreuse pour les producteurs et notamment pour ceux qui travaillent en vue de l'exportation. Sans doute, l'exportation est stimulée par la hausse des devises étrangères surtout lorsqu'elles atteignent leurs points d'or respectifs, mais cette prime est plus ou moins neutralisée par la cherté de l'argent. Considérons, par exemple, les Etats balkaniques où les taux en vigueur sont de l'ordre de 8 à 10 p. c. Un exportateur de là-bas qui fait escompter son papier à trois mois de date voit son chiffre d'affaires grevé d'une taxe de 2 à 2 1/2 p. c., taxe fort lourde que les commissions de banque alourdissent encore. Cette surcharge au prix de revient unitaire peut devenir prohibitive, entraver des opérations qui eussent été génératrices de change.

Si donc la politique d'escompte est souvent efficace ou constitue du moins une riposte nécessaire, il convient de ne pas se reposer uniquement sur elle de la défense de l'encaisse métallique.

* * *

Mais y a-t-il autre chose à faire ?

A cette question, nous estimons qu'il y a lieu de répondre d'une façon nettement affirmative. Il est même permis de croire que tant la balance financière que la balance commerciale sont susceptibles d'être améliorées soit par l'initiative privée, soit par des me sures légales.

Avant de passer en revue ces différents correctifs, il importe de faire remarquer qu'ils constituent non point un retour au mercantilisme d'autrefois, mais simplement une politique régulatrice des changes. L'erreur fondamentale du mercantilisme était de vouloir vendre le plus possible à l'étranger en lui achetant le moins possible. Certains protectionnistes d'outremer versent encore dans cette illusion puérile et risquent en s'y abandonnant de jeter la plus profonde perturbation dans les échanges internationaux. Autre chose est de redresser un change défavorable en poussant à la multiplication des créances exigibles sur l'étranger et à la réduction des dettes exigibles envers celui-ci. Il faut même regarder comme légitimes les mesures qui tondraient, dans un esprit de prévoyance, à améliorer les éléments des balances futures, c'est-à-dire à développer les créances à terme et à éteindre anticipativement les dettes non encore échues.

Ce point éclairei, il apparaît que la première chose à faire, c'est de mettre le pays en état d'exporter davantage. A cet égard, on réclame des dégrèvements fiscaux. Bien qu'il convienne au Gouvernement d'y procéder avec prudence et de se réserver des excédents afin d'accélérer l'amortissement de la Dette publique, il n'est pas douteux que l'allégement de certaines charges fiscales soit à conseiller afin de permettre aux producteurs nationaux de lutter avec plus de chances de succès sur les marchés extérieurs. Bornons-nous ici à cette indication. Que les tarifs réduits à l'exportation pour les transports par chemin de fer puissent avoir une

action bienfaisante dans le même sens, cela ne fait point question. Mais il y a une limite à l'application des faveurs fiscales ou autres. Il importe qu'elles n'aient pas pour répercussion d'aggraver le fardeau que porte le contribuable. Ce serait mettre sur les épaules de ce dernier une part de la charge incombant naturellement à l'acheteur. Pareille politique aboutit, sans que l'on s'en doute, à un appauvrissement, à une perte de substance, suivant la juste expression imaginée à l'époque encore récente où l'inflation et le cours forcé exerçaient leurs ravages. Il ne faut jamais vendre au-dessous du prix de revient, si ce n'est à titre momentané et accidentel.

Cette règle s'étend au taux des salaires. Réduire les salaires pour favoriser l'exportation, cette conception peut paraître commercialement raisonnable à certains esprits. Rien de plus néfaste pourtant qu'une baisse des salaires qui entamerait ce que le grand économiste anglais Marshall nommait les « necessaries for efficiency », c'est-à-dire le nécessaire pour la productivité. Affaiblir la capacité productive des ouvriers nationaux, c'est assurément un calcul détestable, dût-il procurer quelques avantages temporaires. Ceci aussi est une indication générale; nous n'en dirons rien de plus à cette place.

La rationalisation qui se propose d'économiser là main-d'œuvre sans peser sur sa rémunération est une politique toute différente et qui peut être très propice à l'amélioration durable de la balance. Certes, le fait momentané d'un moindre emploi de bras pourrait engendrer du malaise, des difficultés de réadaptation. Ces difficultés ne sont pas insurmontables, ce malaise ne durera pas indéfiniment. Nos critiques de tout à l'heure ne s'appliquent pas à ce cas-ci. Ajoutons que la rationalisation n'intéresse pas uniquement la production. mais encore la vente. Les experts nous disent que dans cet ordre d'idées, nos compatriotes ont encore de grands progrès à accomplir. On voit cependant apparaître des « sociétés commerciales » issues de grosses entreprises et qui conquièrent ainsi une certaine autonomie très favorable à l'amélioration des méthodes d'écoulement des produits.

La diversification de la production qui a le mérite de diviser les risques a une portée moins immédiate. Ne la perdons pas de vue pourtant, car elle permet d'obvier à certaines crises de change nées de la spécialisation outrancière, comme naguère celle du café au Brésil. La diversification de la production est peut-être le seul avantage appréciable d'un régime protectionniste qui serait d'ailleurs modéré. Il est certainement périlleux de s'engouer pour une production jouissant d'une grande vogue passagère : de quoi demain sera-t-il fait? Pour les nouveautés, automobiles ou soie artificielle, la surraires qu'il faut soigneusement éviter afin de ne pas raviver des inquiétudes à peine calmées. De plus, un trop rapide exode de capitaux pourrait avoir pour effet d'accentuer cette hausse du taux de l'intérêt que la politique monétaire nous commande de combattre.

A titre secondaire, il est opportun de signaler l'im-

portance d'une organisation systématique de la défense de nos intérêts financiers extérieurs. Ne serait pas moins intéressante, la formation d'experts juridiques, économiques et politiques connaissant les pays étrangers, leur législation, leurs mœurs gouvernementales et judiciaires, les conditions générales des affaires et notamment le régime des concessions étatiques et municipales.

* * *****

La politique de défense anticipée du change qui vient d'être sommairement exposée offre, en Belgique, ce grand avantage de pouvoir se développer d'une manière prudente et paisible. A l'abri d'une muraille d'or imposante et qui continue à monter, il est loisible de songer à l'avenir et de prendre des mesures soigneusement étudiées pour l'assurer. Et puisque l'on a du temps, il est aisé de ne pas se laisser obséder par l'idée fixe de la défense du change. Celle-ci représente un intérêt primordial; tout le monde en tombe d'accord. Mais il ne faut tout y sacrifier qu'en cas de péril imminent. Aussi bien la protection permanente de l'étalon monétaire suppose la santé économique dans le sens le plus étendu de ce terme. Lorsqu'un Gouvernement stabilise sa monnaie, il le fait toujours dans des conditions plus ou moins difficiles, précisément parce que la santé économique a été atteinte par les désordres du change. Cela étant, le Gouvernement doit aller au plus pressé: il se préoccupera ensuite de rétablir un état économique normal. Lorsque la crise du change n'a point ste d'une gravité hors de pair, il n'est pas impossible, dans le choix du taux de stabilisation, de s'inspirer des intérêts de la production nationale. S'il en est autrement, on ajourne forcément les difficultés. Quelques exemples actuels montrent qu'elles peuvent aller jusqu'à remettre en question la réforme monétaire elle-même. Tout au moins se prolongent-elles, comme en Angleterre, d'une façon très inquiétante.

Supposons maintenant franchie cette période critique de transition, et l'on peut considérer que la Belgique se trouve dans cette situation fort enviable. La défense immédiate du change étant bien assurée, il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers. La défense permanente du change doit être organisée dans l'esprit qui vient indiqué. Ainsi que nous le suggérions en commenproduction est toujours à craindre. Mieux vaut adopter pour règle : en prendre et en laisser. Du point de vue du change, l'excès de spécialisation est donc un écueil.

Faut-il signaler enfin la nécessité de mieux étudier les marchés exotiques et même ceux d'entre eux qui semblent offrir un médiocre intérêt. Cette recommandation est, à vrai dire, quelque peu superflue étant donné l'ardeur de l'« esprit de prospection » dont témoignent la finance et l'industrie de notre temps.

Cette dernière remarque nous amène à poser le problème des possibilités d'améliorer d'une façon durable la balance financière.

Dans cet ordre d'idées, la première recommandation qu'il sied de faire est vieille comme le monde: pratiquer l'économie. L'épargne abondante, c'est le taux de l'intérêt se modérant par degrés pour les placements a long terme. Est-il besoin de faire ressortir l'importance d'une telle baisse l'On a vu, il n'y a pas bien longtemps, une vaste entreprise, en possession d'un crédit de premier ordre emprunter sur notre marché 100 millions à 6 p. c. Supposez qu'elle ait pu obtenir cet emprunt au taux de 4 p.c., il est évident que sa puissance économique et notamment son aptitude à l'exportation en eussent été fortifiées.

Il est vrai de dire que le développement de l'épargne ne suffit point si les épargnistes hantés par les mauvais souvenirs de la période de dépréciation monétaire ne consentent pas à prêter à long terme et préfèrent se livrer à la spéculation sur les actions et quand celle ci ne réussit plus, à accumuler leurs disponibilités dans les comptes à vue et à court terme des banques ou encore à souscrire aux augmentations de capital des grandes sociétés. Pour guérir la phobie du prêt à long terme, il faut évidemment renforcer sans cesse la confiance dans le franc stabilisé en démontrant inlassablement qu'il repose sur les garanties métalliques les plus sérieuses.

Rien ne contribue à consolider d'une manière permanente la balance des comptes comme l'exportation des capitaux. Nous ne rappellerions pas ici cette vérité évidente, s'il ne convenzit d'y apporter quelques réserves. D'une part l'exportation des capitaux n'est utile que si les emplois extérieurs de ceux-ci ne sont point aléatoires. Sans doute, un certain pourcentage de pertes est inévitable, mais il ne faut pas l'aggraver en courant les aventures: ce n'est pas le moyen de se ménager des sources régulières de devises. D'autre part, si l'exportation des capitaux est trop précipitée, elle est de nature à entraîner des embarras de change tempoçant, il importe, pour la bien entendre, de ne jamais la dissocier des autres objectifs fondamentaux de la prospérité nationale. Elle s'en distingue pourtant par certains traits d'ordre technique. Mais elle ne s'y oppose jamais comme pourraient s'y opposer des mesures d'urgence telles que la hausse du taux de l'escompte. Ainsi la direction de l'économie nationale conserve son caractère unitaire. Le souci d'une balance favorable en moyenne vient s'y intégrer sans heurt et sans trouble.

DEVELOPPEMENT DU PORT DE GAND PENDANT LES 25 DERNIERES ANNEES

par M. E. VANDEPUTTE, Directeur commercial du port de Gand.

1904

En 1904, le port de Gand était en pleine période de croissance. Les travaux d'extension des installations maritimes, ainsi que ceux d'amélioration du canal de Termeuzen et de construction de la grande écluse maritime dans cette dernière ville avançaient rapidement.

Ils constituaient la réalisation d'un plan d'ensemble ayant pour bases la convention hollando-belge de 1894 ayant trait à l'amélioration du canal et à la construction d'une nouvelle écluse à Terneuzen, et les projets d'extension de la ville de Gand, arrêtés par le Conseil Communal le 6 août 1900 et se rapportant au creusement d'un nouveau grand bassin avec darses aux installations maritimes proprement dites.

A cette époque, aucune partie des projets n'était encore réalisée intégralement et la navigation maritime ne disposait que des installations construites pendant la période d'extension de 1870-1881.

Les écluses de mer à Terneuzen étaient au nombre de deux. La plus étroite, située sur le bras oriental, a 8 mètres de largeur et ne peut donner passage qu'à de très petits bâtiments. Celle du bras occidental a 12 mètres de largeur et une longueur de 90 mètres, avec une profondeur moyenne, aux hautes marées moyennes, de 5 m. 60:

Le canal de Terneuzen avant alors une longueur de 34 kilomètres et une largeur de 67 mètres à la surface et de 177 mètres au plafond, avec un tirant d'eau de 6 m. 50.

Au Sas de Gand, les bateaux dévaient écluser une seconde fois. Les écluses y étaient au nombre de deux. La plus petite, n'ayant que 4 m. 20 de profondeur sur le busc et 12 mètres de largeur, ne servait guère que pour la batellerie. L'autre écluse avait 12 mètres de

largeur, 110 mètres de longueur utile et une profondeur de 6 m: 65.

Le port de Gand se composait du Bassin du Commerce, mesurant 1.600 mètres de longueur et 110 mètres de largeur et dont le mouillage variait de 5 m. 50 à 6 m. 50; du Bassin au Bois, d'une longueur de 230 mètres et d'une largeur de 125 mètres, avec 6 mètres de profondeur, et de l'avant-port, mesurant 1.100 mètres de longueur, avec une largeur moyenne de 90 mètres et une profondeur de 6 m. 50.

En tout, le port disposait d'environ 4,5 kilomètres de quais, avec 50.764 mètres carrés de surface couverte.

L'outillage se composait de 21 grues à vapeur de 2 tonnes, de 1 grue à bras de 15 tonnes et de 1 grue à vapeur de 25 tonnes.

Les cales sèches, au nombre de 2, sont situées à l'avant-port, du côté opposé à celui occupé par les hangars.

Vers le mois de septembre de cette année (1904) s'est produit un événement des plus importants pour le commerce maritime de notre place. Un millier de mêtres de nouveaux quais en eau profonde ont été mis à la disposition du commerce maritime aux nouvelles installations. La partie nord du quai Ouest (rive gauche) du futur Grand Bassin, venait en effet d'être achevée et le bassin longeant ce quai était creusé sur une largeur de 50 mètres. Cette partie du port fut provisoirement affectée au trafic des bois et des matières pondéreuses.

En 1904, le mouvement du port à l'entrée se chiffrait à 1.152 navires jaugeant 772.827 tonnes Moorsom nettes, avec un mouvement total de marchandises de 1.376.698 tonnes métriques.

La difficulté d'affrêter pour Gand des steamers ou

voiliers de dimensions assez faibles pour traverser l'écluse de Terneuzen empêchait l'essor du commerce transocéanique.

Par contre, le trafic de cabotage avec l'Angleterre (marchandises diverses) et avec la Baltique (bois et lins) prenait un grand développement.

Par la mise à la disposition du commerce des terrains et quais des nouvelles installations du Grand-Bassin, Gand devint un entrepôt très important de bois de mines.

Notons encore les importations de guano d'Afrique, ainsi que celles de phosphates et de pyrite d'Algérie et d'Espagne.

1905

En 1905, le quai Ouest du Grand-Bassin fut mis en exploitation sur toute sa longueur, soit 2.200 mètres. Le bassin était creusé sur une largeur de 50 mètres, à une profondeur de 8 m. 05.

Ce nouveau quai fut équipé provisoirement de 16 grues à vapeur de 2 tonnes, devenues disponibles par suite de la mise en service au petit dock et à l'avant-port d'un matériel moderne et perfectionné.

L'Administration Communale avait en effet fait l'acquisation de 25 grues électriques de 2.5 tonnes mebiles le long des quais, dont 10 furent placées au Pctit-Dock et 15 à l'Avant-Port.

Les appareils du Petit-Dock étaient à portions permettant le passage sous la grue de deux voies ferrées. La portée au-dessus de l'eau était de 8 m. 35.

Les appareils à l'Avant-Port étaient à demiportique prenant appui d'une part sur la tablette du mur du quai, d'autre part sur les balcons des hangars. Ils permettaient ainsi le passage de deux voies ferrées et d'un voie charretière.

La portée au-dessus de l'eau était de 8 m. 50.

L'année 1905 marque un recul sensible dans le mouvement de notre port. Nous n'avons reçu que 1.047 navires jaugeant 73.584 tonnes. Le mouvement des marchandises ne s'élevait qu'à 1.261.523 tonnes.

Ce résultat peu encourageant était la conséquence des dimensions insuffisantes de l'écluse à Terneuzen, ainsi que de l'exiguïté des installations à Gand même.

Le Port était de ces faits forcé de vivre du cabotage avec l'Angleterre et la Baltique. Ces deux trafics à leur tour furent atteints sérieusement par le mauvais état du commerce d'exportation au début de 1905 en Angleterre, et surtout par la grave crise qui se déroula cette année en Russie (guerre avec le Japon) et qui paralysa pendant plusieurs mois les importations de bois et de lin de Liban, Reval, Windau et Riga.

Le commerce maritime gantois réclamait avec énergie le prompt achèvement des travaux d'extension aussi bien à Terneuzen que sur le canal et dans le port de Gand même.

Il réclamait aussi plus d'endroits abrités pour le dépôt des marchandises.

La situation économique fut beaucoup plus favorable en 1906. Les importations de la Baltique en lins, favorisées par un hiver très doux furent exceptionnellement importantes, tandis que la pénurie et la cherté des combustibles en notre pays provoquèrent un mouvement anormal d'importation de charbons d'Angleterre.

Les travaux d'extension étaient à la veille d'être achevés aussi bien en Hollande qu'en Belgique. Dans le courant de cette année les travaux de parachèvement furent mis en adjudication. On prévoyait que dès le début de 1908 les navires dont les dimensions trop grandes ne permettraient pas le passage par l'écluse existante pourraient être admis par la nouvelle écluse que l'on ferait provisoirement fonctionner à la main.

Au port même, les travaux aux nouveaux bassins avançaient rapidement. Le canal périphérique était presque complètement achevé. Le quai Port-Arthur déjà utilisé pendant deux années par le commerce des bois reçut sa première application comme quai de chargement et de déchargement pour les lignes régulières par suite des dimensions de plus en plus grandes de steamers affectés à ces services.

Pour satisfaire aux désirs du commerce, deux grands hangars de 50 × 100 m. furent construits au Petit Dock.

En 1906 le port de Gand reçut 1,167 navires avec 827,841 tonnes ce qui constituait le tonnage total le plus élevé enregistré jusqu'à ce jour.

Le mouvement total des marchandises était de 1,510,743 tonnes métriques.

1907

En 1907 les travaux d'achèvement furent continués avec ardeur. La navigabilité du Canal était déjà beaucoup améliorée. Les travaux d'approfondissement de l'Avant-Port à Terneuzen étaient entamés.

Au port, le Grand-Bassin était creusé sur la largeur prévue de 180 m. à 8 m. de profondeur.

Le quai Port-Arthur rendait déjà les plus signalés services au commerce maritime. Le ville de Gand y avait fait construire deux hangars de 72 m. × 50 m.

En outre, un magasin spécial en maçonnerie (60 m. × 21 m.) a été construit dans la cour de l'Entrepôt pour le service de la Douane.

Bien que fortement handicapé par les dimensions restreintes de sa porte d'entrée à Terneuzen, le port de Gand fit des progrès remarquables prouvant clairement qu'il répondait à une nécessité économique et démontrant l'urgence des grands travaux en cours. L'année 1907 marque un nouveau record: 1.179 navires et 842,672 tonnes Moorsom nettes entrèrent cette année dans le port. Les conditions générales du commerce maritime étant cette fois-ci normales.

Les principaux articles à l'entrée étaient: les marchandises diverses, les charbons (378.000 tonnes), les

bois (228.000 tonnes), les lins (59.000 tonnes), les pyrites (14.500 tonnes), les phosphates, le guano, la terre à porcelaine, etc.

A la sortie: les marchandises diverses: y compris les ciments et les sucres (350.000 tonnes), les phosphates (62.000 tonnes), les pommes de terres (14.000 tonnes), etc.

Le mouvement total des marchandises s'élevait à 1.510.743 tonnes.

Les arrivages de navires au long cours restaient cependant insignifiants. Pour la première fois depuis des années le port ne reçut ni cargaison de coton, ni de nitrate et les steamers chargés de phosphates de Floride destinés au commerce de notre place furent dirigés sur Rotterdam et Anvers. C'est avec une impatience fébrile que le commerce maritime gantois attendait la mise en service de la nouvelle grande écluse à Terneuzen.

1908

Ce fut le 1er octobre 1908 que se produisit cet 4v4nement capital pour les destinées de notre port. Bien que l'ouverture de l'ouvrage ne fut que provisoire et que la manœuvre se fit encore à la main, l'effet de cette mesure se fit presque immédiatement sentir. A la fin de novembre un steamer le « Thurlad Castle » de 6.100 tonnes de lourd, chargé de balles de coton en provenance du Golfe de Mexique fit son entrée dans le port de Gand, inaugurant ainsi le premier service mensuel et régulier transatlantique. La facilité avec laquelle le « Thurland Castle », qui mesurait 114 m. de longueur et plus de 14 m. de largeur, put remonter jusqu'à Gand; la rapidité avec laquelle la cargaison du navire fut déchargée firent bien augurer des améliorations apportées au canal de Terneuzen et des nouvelles installations maritimes au cours des dernières années.

Un autre fait important, d'un intérêt capital pour les relations entre notre port et l'Escaut fut la mise au niveau unique des biefs de Terneuzen, à Gand; il eût comme conséquence immédiate l'ouverture permanente des écluses du Sas de Gand, ce qui fit gagner aux navires une demi-heure à trois quarts d'heure du trajet.

Sur territoire belge le bras nouveau de Langerbrugge fut ouvert à la navigation le 1er octobre et les steamers purent éviter désormais la passe ancienne dont la courbe accentuée constituait la partie la plus défectueuse de notre voie d'accès à l'Escaut.

Les travaux entrepris tant en Belgique qu'en Hollande depuis dix années auraient pû être considérés comme à peu près terminés si les deux ponts en construction à ce moment, à Selzaete et à Terdonck, et le maintien jusqu'à leur achèvement des ponts anciens, n'y limitaient pendant quelques mois, le tonnage des navires jusqu'aux bassins de Gand. A ces deux endroits le canal fut mis à la profondeur de 7 m. 25.

Les fondations des anciens ouvrages ne permettaient pas un déchaussement supérieur.

Les dimensions extrêmes des navires pouvant atteindre le port de Gand étaient maintenant provisoirement : longueur 120 m. (393 pieds), largeur 14 m. 63 (47 pieds), tirant d'eau 6 m. 50 (21,5 pieds).

Au port proprement dit, l'établissement du niveau unique surtout le bief du canal, abaissant l'étiage de 0 m. 25 sur le territoire belge, avait exigé des dragages importants afin de conserver les profondeurs réglementaires dans les bassins.

Les nouvelles installations furent l'objet des préoccupations de notre Administration Communale. Deux hangars nouveaux de 72 × 50 m. furent construits sur le terre-plein des quais, ce qui porta la surface couverte sur ce quai à 15.000 mètres carrés répartis en quatre hangars.

Le mouvement du port atteignit à l'entrée 1,300 navires jaugeant 907,961 tonnes Moorsom nettes, en augmentation de 58,406 tonnes et de 83 navires sur l'année précédente. Le mouvement total des marchandises fut de: 1,605,119 tonnes métriques.

Cet accroissement de tonnage provient pour la plus grande partie de l'importation sans cesse grandissante des charbons anglais par nos bassins (478,000 tonnes en 1908 contre 378,000 tonnes en 1907).

1909

L'année 1909 a vu le parachèvement des travaux sur la partie néerlandaise du Canal. L'écluse de Terneuzen fut munie de ses appareils électriques et le balisage lumineux du canal depuis les musoirs d'entrée du chenal jusqu'à la frontière fut inauguré.

Il n'en était pas de même en territoire belge, où les dernières entreprises ne marchèrent pas avec la célérité voulue et les navires de plus de 21,5 pieds ne purent encore être admis.

Au Nouveau Bassin, la darse Nord fut louée pour un long terme à une société et allait être livrée à la navigation. La Darse Centrale était creusée mais n'était pas encore garnie de quais. La construction d'un mur de quai de 620 m. 90 fut mise en adjudication.

L'outillage provisoire et suranné du quai Port-Arthur fut remplacé par vingt-neuf grues électriques à portique d'une portée de 9 m. 50 au-dessus de l'eau. Leur puissance était de 2,500 kg.

Le mouvement du port progressa d'une façon satisfaisante.

Le mouvement maritime atteignit 939,517 tonnes soit une avance de 31,556 tonnes sur l'année précédente. Le mouvement des marchandises s'éleva à 1,672,720 tonnes métriques.

La possibilité d'affreter dorénavant de grands navires sur Gand, amena une amélioration très sensible dans nos relations avec les pays extra-européens. Pour la première fois depuis des années, on put enregistrer l'arrrivée de cinq voiliers venant du Chili avec du nitrate.

De nouvelles industries venaient se fixer au Port. Une usine de superphosphate commença à travailler au début de l'été, et l'Administration Communale venait de concéder de vastes terrains à proximité de la darse centrale à une importante firme allemande, qui prévoyait pouvoir exporter annuellement 70;000 tonnes de marchandises.

1910

Le 15 février 1910 la nouvelle écluse à Terneuzen fut officiellement ouverte à la navigation, mais les difficultés de passage à Selzaete persistaient toujours et l'entrée du port était impossible aux navires calant plus de 22 pieds. Cette situation faillit amener la suppression temporaire du service du Golfe de Mexique sur notre port.

Au quai Port-Arthur deux nouveaux hangars furent construits, ce qui portait à six le nombre d'abris couverts pour marchandises à cet endroit.

La Darse Nord fut complètement achevée sur deux de ses côtés et la profondeur prévue de 8 m. 05 fut réalisée partout.

Les travaux de construction de 620 m. de murs de quai en beton armé à la Darse Centrale étaient en cours d'exécution.

Une première partie de 180 m. était déjà en exploitation et équipée provisoirement de 2 grues à vapeur.

En 1910, nous enregistrons à l'entrée 1.268 navires et 933,365 tonnes, avec un mouvement de marchandises total de 1,745,017 tonnes.

Les relations avec les pays extra-européens étaient en progrès constant et le trafic général restait favorable. Une diminution de l'importation des bois du Nord fut cependant constatée.

1911

La situation au pont-route de Selzaete perdura encore pendant toute l'année 1911. Plusieurs navires durent alléger devant la frontière belge. Le steamer « Middleham Castle », avec 7,500 tonnes de marchandises et 24 pieds de profondeur, établissait cette année le record de la profondeur des navires qui traversèrent jusqu'alors l'écluse de Terneuzen. Depuis le 1er octobre, l'éclairage électrique des deux rives fut établi également en terrritoire belge.

De nombreux établissements industriels furent créés cette année le long du canal:

A l'Avant-Port, des hangars intercalaires en beton ont été construits entre les hangars 1-2 et 4-5.

Un nouveau magasin de 58 m. × 20 m. a été érigé au quai Port-Arthur.

Les 620 mètres de quais à la Darse Centrale furent achevés et 3 grues électriques de 2;5 tonnes devant remplacer l'outillage provisoire avec des grues à vapeur, étaient montées vers la fin de l'année.

Le port de Gand enregistra en 1911 un mouvementrecord dépassant pour la première fois la 1.0001000° tonne : 1.340 navires jaugeant 1.022.331 tonnes Moorsom nettes entrèrent dans les bassins. La quantité

de marchandises manipulées s'élevait à 2:250:216 tonnes métriques.

Notons une recrudescence sensible dans les arrivages de lins de la Baltique, ainsi que l'importation de 871.000 tonnes de charbons anglais. L'importation directe des cotons d'Amérique s'élevait pour la première fois à 21.000 tonnes.

A l'exportation, notons surtout les phosphates et superphosphates, les minerais, les ciments et les scories.

Les relations directes avec l'Amérique ont donné lieu à un mouvement de 22 navires avec 62.490 tonnes, tandis que les relations avec la Méditerranée étaient aussi en progrès sensible (phosphates de Tunisie et d'Algérie).

On peut estimer qu'une dizaine de navires et 30 à 40.000 tonnes nous échappèrent par suite de la situation dans la traversée de Selzaete.

1912

L'année 1912 vit enfin se terminer la construction du pont et la disparition de l'ancien ouvrage à Selzaete, ce qui permit désormais à tout bâtiment tirant jusqu'à 26 pieds d'arriver sans encombre aux bassins de notre ville.

Les travaux à la voie d'accès du port de Gand étaient donc virtuellement terminés et la situation aux écluses et sur le canal est restée sensiblement la même jusqu'à nos jours.

Depuis le pont du Muide, à Gand, jusqu'aux musoirs de l'Avant-Port, à Terneuzen, le canal a une longueur de 32 km. 820 m., dont 17 km., 470 m. en Belgique et 15 km. 350 m. en Hollande.

En territoire belge il a une largeur au fil de l'eau de 97 mètres au moins. La largeur au plafond est uniformément de 50 mètres, sauf dans la traverse de Selzaete, où la cunette du canal a 34 mètres de largeur et 8 m. 75 de profondeur.

Pour la partie hollandaise du canal, la largeur dans les sections droites est de 67 mètres, seulement avec 24 mètres de largeur au plafond et 8 m. 75 de profondeur. Des barrages ont été créés au Sas de Gand, à Sluiskil et dans l'arrière-port de Terneuzen.

Tous les ponts possèdent des passes navigables de 26 mètres de largeur utile.

Les écluses-barrages du Sas de Gand restent ouvertes, on ne les ferme que très rarement, en cas de crue ou de corruption des eaux provenant de la Lys ou de l'Escaut.

Elles sont au nombre de trois, dont la plus récente a 200 mètres de longueur utile sur 26' mètres de largeur et 2 m. 50 de profondeur sur les buscs.

Les écluses de mer à Terneuzen sont également au nombre de trois:

Celle inaugurée en 1910 a 18 mètres de largeur utile sur une longueur de 140 mètres. En tenant compte des distances entre les portes extérieures des têtes d'amont et d'aval, l'ouvrage peut donner accès à des steamers mesurant jusqu'à 173 mètres de longueur. A marée haute, les navires calant jusqu'à 8 mètres de tirant d'eau ont accès à l'ouvrage.

Les ouvrages d'art, écluses et ponts, sont actionnés à l'électricité, et des lampes de 25 bougies, placées à à 150 mètres de distance dans les parties rectilignes, à 75 mètres dans les parties courbes, jalonnent le canal sur toute son étendue depuis Terneuzen jusqu'à Gand.

Il est intéressant de noter que la distance de Gand à Flessingue, aux bouches de l'Escaut, n'est que de 52 kilomètres, tandis que de ce dernier port à Anvers il y a 88 kilomètres de navigation en rivière.

Il n'y a guère à signaler des travaux importants en 1912 au port de Gand même.

Une adjudication eut lieu pour l'achèvement complet de la Darse Nord. Deux nouveaux hangars intercalaires en beton armé ont été construits à l'avant-port, entre les hangars 2-3 et 3-4. Ils mesurent respectivement 36 mètres et 26 mètres sur 43 mètres et sont à deux étages.

Un nouveau magasin de 58 m. 50 × 20 mètres a été construit à Port-Arthur.

En 1912, le port reçut 1.332 navires jaugeant 995.334 tonnes Moorsom nettes. Le mouvement total des marchandises fut de 1.869.075 tonnes.

1913

L'année 1913 a été marquée par une date inoubliable dans les annales de notre cité. Le 22 juin, des fêtes solennelles, que le Roi des Belges daigna honorer de sa présence, ont célébré des améliorations réalisées au canal et aux nouvelles installations maritimes.

Un superbe croiseur danois, le « Olaf Fisher », rehaussait de sa présence l'éclat de la cérémonie.

Il y avait à peu près dix-sept années, en 1895, que les travaux d'amélioration qui devaient avoir pour but de donner à notre voie d'accès vers la mer des dimensions plus en rapport avec les exigences de la navigation, avaient été commencés par la construction de murs de quai dans la traversée de Selzaete.

Au port même, les travaux de creusement et la mise à profit sur une largeur de 140 mètres de la Darse Centrale, furent achevés.

Le mouvement du port fit de nouveaux progrès et atteignit 1.061.425 tonnes Moorsom nettes, ce qui établissait un nouveau record.

Le mouvement total des marchandises s'élevait à 1.906.204 tonnes métriques.

Il est peut-être intéressant de considérer plus en détail quels étaient les principaux éléments du trafic de la dernière année normale d'avant-guerre.

Les importations les plus importantes étaient les charbons 1.072.000 tonnes, les phosphates 89.000 tonnes, les pyrites 46.000 tonnes, les bois 370.000 mètres cubes, les minerais 56.000 tonnes, les lins et étoupes 70.000 tonnes, les cotons 85.235 balles.

A l'exportation les phosphates venaient en tête avec 274.000 tonnes, les pyrites, les scories moulues et brutes 156.000 tonnes, les ciments 72.000 tonnes, les minerais

moulus 61.000 tonnes, le fer battu et étiré 98.000 tonnes, etc.

Ces statistiques prouvent que l'augmentation du tonnage du port était due avant tout à l'importation de plus en plus considérable de la houille et à l'importation des grandes usines d'industries chimiques établies aussi bien au port même que le long du Canal.

Les relations directes avec l'Amérique nous valaient aussi une forte augmentation de l'importation directe des cotons.

1914-1918

L'année 1914 s'annonçait sous les meilleurs auspices pour le Port de Gand. — Les sept premiers mois de l'année présentaient un accroissement de 44.512 tonnes avec la période correspondante de 1913, lorsque soudainement le monde a vu éclater la plus formidable guerre qui ait jusqu'ici affligé l'humanité.

Le contre-coup du conflit s'est immédiatement fait sentir chez nous et dès le début du mois d'août le mouvement du port s'est fortement ralenti. Toutefois nous avons continué à recevoir des steamers (57 navires avec 44.425 tonnes de jauge nette) jusqu'à la chute d'Anvers et l'occupation de Gand et du Nord des Flandres par les Allemands dans la première quinzaine d'octobre

A l'activité des premiers mois de 1914 succéda ensuite une longue période d'inaction qui dura jusqu'à la délivrance de la ville et du pays à la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

Notre voie d'accès vers la mer offrait alors un spectacle lamentable. Si la partie du canal siuée en territoire néerlandais, de Terneuzen à Sas de Gand, avec les écluses maritimes et les ponts était restée intacte, il n'en était malheureusement pas de même en territoire belge où la bataille avait fait rage sur ses rives pendant la quinzaine qui avait précédé la capitulation allemande. Tous les ouvrages d'art sur le canal, de la frontière à notre ville, érigés pendant les dernières années d'avant-guerre au prix de tant d'effort et d'argent avaient été minés, leur superstructure gisait en débris dans les passes naviguables de Selzaete, de Rieme, de Terdonck et de Langer-brugge.

En outre 4 grands torpilleurs étaient coulés dans les passes naviguables rendant notre voie maritime inacessible même aux plus petites embarcations.

La situation au Bassin du Port n'était pas moins précaire. Tous les engins de levage étaient rendus impropres au service par la destruction systématique de toute la partie électrique destinée à actionner les engins. Il en résulta, au rétablissement de la navigation, une très grande gêne pour la manutention des produits arrivant au Port.

Le terre-plein du quai Port-Arthur était encombré de plusieurs centaines de mille tonnes de gravier et de sables du Rhin en tas si considérables qu'il fallut plus d'une année pour les enlever.

Les hangars de la Castle Line avaient été détruits

par l'incendie; il ne subsistait plus aux nouveaux bassins d'autres abris que deux petits hangars; il n'existait plus ni service d'électricité, ni canalisation des eaux.

En outre, 51 bâteaux et pontons étaient coulés dans les eaux du Bassin du Commerce et 32 dans les eaux du Nouveau Bassin.

Bref, le port de Gand présentait en novembre 1918 l'image de la ruine et de la désolation et restait fermé à tout trafic.

1919

Pour comble de malheur, au début de 1919 l'Entrepôt fut détruit par un incendie.

Sans perdre courage, les Administrations competentes se mirent immédiatement à l'ouvrage pour faire disparaître tous ces obstacles.

Des entrepreneurs, possédant des bigues énormes commencèrent immédiatement le relèvement des ponts détruits qui encombraient les passes. Ce travail fut mené avec rapidité grâce à la puissance des engins employés. Il fut plus difficile de relever les épaves des torpilleurs coulés.

En attendant leur réfection, des ponts de bâteaux provisoires furent installés à proximité des ouvrages d'art détruits.

Au port même les travaux marchaient de pair avec ceux du canal.

Il importait avant tout de déblayer au plus tôt un bassin, présentant l'accès le plus facile puisqu'il n'était pas dominé par des ouvrages d'art difficiles à dégager ou à reconstruire; c'était le Grand Bassin.

Le 21 mars 1919 le steamer américain « Millinocket » fut le premier à remonter le canal et à accoster au Nouveau Bassin. Il avait un tirant d'eau de 23 pieds et était chargé de 4.000 tonnes de cotons et de rails.

L'été de la même année vit s'achever le nettoyage complet de la cunette du canal dont certains passages présentaient encore des dangers.

Pour parer à l'insuffisance des engins de manutention au Port on s'appliqua à faire réparer les grues mises hors service par l'ennemi; pour suppléer au défaut de place on mit immédiatement en adjudication le grand hangar détruit de la Castle Line, dont la réédification était indispensable pour abriter les nombreuses cargaisons de cotons qui se dirigeaient sur le port.

Le Nouveau Bassin resta ainsi le centre unique du mouvement maritime jusqu'au mois de septembre de cette année, où le rétablissement par un ouvrage provisoire en bois du pont de chemin de fer de ceinture permit de supprimer le passage du vieux pont de Wondelgem et rendit ainsi la passe de Meulestede et l'Avant-Port navigables.

Le Bassin du Commerce entre-temps était rendu accessible à la Batellerie, l'étroitesse du chenal navigable du pont provisoire du chemin de fer de ceinture ne permettant le passage qu'à des petits navires de mer comme les steamers des lignes régulières sur Londres et Rotterdam.

L'année 1919 ne pouvait être une année brillante pour les statistiques du port. Lorsque nos bassins et la voie maritime eurent été débarassés de tous les obstacles que l'ennemi y avait accumulés, nous avons dû constater que les éléments de la prospérité du commerce maritime gantois avaient subi de profondes modifications pendant la guerre.

Les matières premières qui constituaient la grande masse de nos importations faisaient défaut.

Le manque de combustible rendit très difficile la reprise des services réguliers vers l'Angleterre, les steamers de ces lignes chargeant avant la guerre la moitié ou les deux tiers de leur cargaison en houille.

En Belgique, le pays saigné à blanc ne pouvait guère envoyer en Angleterre des produits fabriqués.

Il en est résulté un fléchissement marqué dans nos relations avec le Royaume-Uni.

Le commerce si prospère entre Gand et la Baltique fut réduit à peu de chose.

Le blocus de la Russie des Soviets, la cherté du frêt, la grande quantité de bois laissé par l'ennemi dans sa retraite hâtive, l'impossibilité de recevoir du lin ou des graines de lin ont rendu difficile et fort risquée toute tentative de commerce avec la Scandinavie.

Heureusement un des trafics les plus nécessaires à nos industries nous est revenu dès la reprise de la navigation : le coton.

Malgré les hauts prix et le coût élevé du frêt, nous avons pu en neuf mois d'exercice importer directement par nos bassins une quantité supérieure à la plus grande enregistrée avant la guerre : 102.245 balles contre 85.235 en 1913.

Les statistiques générales relevaient l'entrée de 330 navires jaugeant 216.335 tonnes. Le mouvement total des marchandises s'élevait à 337.094 tonnes.

1920

En 1920 les travaux de réfection des ouvrages sur le canal furent continués vigoureusement.

Les parties fixes des ponts de Langerbrugge et de Terdonck furent complètement remises en état et la situation provisoire dans la traversée de Selzaete fut considérablement améliorée.

Par la loi du 26 août 1920, des parties considérables des communes d'Oostacker, d'Everghem et de Wondelgem ont été incorporées au territoire de la ville de Gand et les limites du port ont été reculées au Nord jusqu'à la pointe de l'îlot de Langerbrugge.

Les bassins du port furent dragués au niveau règlementaire.

Les deux tiers des engins de levage furent remis en état

A la Darse Nord, la société « Force Eclairage et Docks » mit la dernière main à un outillage perfectionné (deux ponts-transbordeurs de 5 tonnes) permettant d'attirer vers notre Port un trafic nouveau.

Au quai Port-Arthur deux grands entrepôts à étage, en ciment armé de 130 m. de longueur, sur 50 m. de large, répondant à toutes les exigences modernes furent mis en construction.

La reconstruction du hangar de la Castle Line fut achevée. Ce bâtiment de 210 m. × 50 m. fut encore agrandi par l'adjonction d'une partie nouvelle de 45 m. × 30 m.

Le mouvement du l'ort marqua un progrès considérable sur 1919; 758 navires jaugeant 532.051 tonnes sont entrés dans nos bassins. Le mouvement total des marchandises s'éleva à 1,064,248 tonnes.

Les plus grandes sources de notre prospérité d'antan continuaient cependant à faire défaut: l'importation des charbons anglais, des bois de la Baltique, des lins de Russie, etc. Nous pûmes constater cependant que les importations des cotons bruts et celles des phosphates d'Amérique et d'Algérie ne cessaient de se développer.

1921

Les travaux de remise en état du Canal et de reconstruction des ouvrages d'art n'avançaient plus qu'avec lenteur.

Par contre l'activité déployée au Port même constituait un contraste frappant.

Les deux grands hangars en beton armé construits au quai Port-Arthur furent achevés.

Ces magasins mesurent 130 m. × 50 m. chacun et sont entièrement fire-proof. Ils comportent un rez-de-chausée surélevé permettant le chargement au niveau du plancher des wagons, et deux étages.

L'ensemble de ces bâtiments offre les plus grandes facilités au commerce quant à la célérité des opérations et la bonne conservation de la marchandise.

Le chargement des marchandises aux étages peut se faire en effet directement du navire sur chaque étage à l'aide des grues existantes par l'intermédiaire de plates-formes de déchargement.

Les charges maxima, prévues pour les dépôts sont de 5,000 kg. par m2 au rez-de-chaussée, 1,000 kg. au 1er étage et 800 kg. au 2me étage.

Les communications entre les divers étages s'établisssent au moyen de glissières et d'ascenseurs.

Ces bâtiments destinés spécialement à l'emmagasinage de coton constituent le type le plus moderne de magasins maritimes et sont absolument uniques en Europe.

En outre, un hangar en bois avec pignons en maçonnerie de 169 m. × 40 m. fut construit au même quai.

Au Bassin de Commerce on a procédé à la reconstruction de l'entrepôt.

Le nouveau bâtiment couvre une surface de 65 m. × 32 m. et présente une hauteur totale de 20 m.

Il comporte sur toute son étendue des caves, de 2 m. 75 de hauteur, un rez-de-chaussée de 4 m. de hauteur établi au niveau des planchers des wagons, et trois étages, dont le premier à 3 m. 75 de hauteur et autres 3 m. 50.

Ce bâtiment construit en maçonnerie de briques avec planchers en beton armé est complètement «fire-proof ». Il est divisé en trois parties dont deux sont réservées à la douane et la troisième mise à la libre disposition du commerce.

Les charges prévues sont de 2.000 kg. par m2, au rez-de-chaussée, 1.500 kg. par m2 au 1^{er} étage et 1,250 kg. par m2 aux deux étages supérieurs. Tout le bâtiment permet le magasinage de 10 millions de kg. de marchandises.

A chaque étage des balcons aménagés devant de larges baies permettent une manipulation aisée.

Au Bassin au Bois le hangar 17 ayant été démonté pour remplacer la partie du hangar 18 détruite pendant la guerre est remplacé par un hangar en bois avec colonnes en beton armé.

Un grand effort fut réalisé pour remplacer les engins de levage détruits, ce qui fut fait en totalité.

Au Petit Dock nous avions de nouveau 6 grues électriques de 2.5 tonnes, à l'Avant-Port 15 grues de même puissance, au quai Port-Arthur trente grues également de 2.5 tonnes, tandis qu'à la Darse Centrale 6 grues de 2.5 tonnes avaient aussi été mises en service.

L'année 1921 a vu se réaliser les espérances qu'avait fait naître la renaissance rapide de notre commerce maritime depuis l'armistice.

En effet, 1,381 navires jaugeant 1,025,189 tonnes sont entrés dans nos bassins au cours de cette année, ce qui représente environ le mouvement de 1913, année-record d'avant-guerre. Le mouvement total des marchandises s'élevait à 3,050,565 tonnes.

Le combustible anglais avait repris la place occupée avant la guerre. Les importations de charbons tant allemands qu'anglais par le canal de Terneuzen s'élevaient à plus de 1.200.000 tonnes.

D'autres branches de notre activité commerciale de jadis ne parvenaient cependant pas encore à sortir de leur torpeur. Les arrivages des bois du Nord restaient insignifiants, tandis que l'importation des minerais d'Espagne et du Portugal était elle aussi loin d'avoir repris son importance d'avant-guerre.

Par suite de la mauvaise récolte, l'importation des cotons marquait un fléchissement par rapport à l'année précédente. 89.435 balles contre 121.516 balles.

Les phosphates d'Amérique et de Tunisie constituaient déjà un élément très important du commerce de la place.

Les grandes usines établies au Port importaient ensemble 127.719 tonnes.

1922

Les travaux entamés pour les réfections des ouvrages d'art sur le canal ne furent pas encore achevés en 1922.

Pour le Port proprement dit ce fut une période de grande activité.

L'aménagement des abords de l'Entrepôt fut commencé.

Au Bassin au Bois le nouvel hangar du côté Nord fut achevé.

Le long de la rive droite du Grand Bassin la construction de 1.282,80 mètres de murs de quais fut entamée et les travaux avancèrent rapidement. Ils sont prévus pour un mouillage de 9,50 mètres.

A la Darse Nord, 6 grues à portions couvrant 4 voies d'une puissance de 5 tonnes sont en exécution. Ces puissants engins rendront les plus grands services au commerce du charbon.

Le mouvement du Port atteignit 1.291.634 tonnes dépassant de 230 tonnes l'année 1913, qui avait jusqu'ici enregistré les plus nombreux arrivages.

Notons une reprise marquée du trafic avec la Baltique, 116 navires jaugeant 91.741 tonnes contre 58 navires avec 43.210 tonnes l'année précédente.

Ces très sérieux indices permettaient d'ores et déjà de prédire que le trafic était en passe de reconquérir son importance d'avant-guerre.

1923

L'année 1923 a vu enfin l'achèvement des deux ponts de Langerbrugge et de Terdonck détruits par les Allemands lors de leur retraite.

La réfection du pont-rails de Selzaete étant elle aussi entamée il ne restait plus qu'un ouvrage à terminer pour remettre notre voie d'accès vers la mer dans l'état où elle se trouvait avant la guerre : la réfection du pont-route de Selzaete.

Le jalonnement lumineux fut remis en état vers la fin de l'année.

Au port les nouveaux murs de quai du côté Est du Grand Bassin furent terminés et deux tronçons de 604 et 308 m. furent mis en exploitation.

Un nouvel hangar de 188 m. 50×3 m. 50 fut construit au Dock en face de l'Entrepôt.

L'année 1923 marqua un nouvel accroissement considérable des arrivages: 2.215 navires jaugeant 1.761.976 tonnes ont visité nos bassins soit une augmentation de 563 navires avec 470.342 tonnes.

L'accroissement si rapide de notre commerce maritime provenait tout d'abord des nombreuses industries nouvelles qui se sont établies dans la périphérie des installations du port; ensuite de l'amélioration et du perfectionnement de l'outillage qui attirent de plus en plus vers nos bassins l'attention des importateurs tant belges qu'étrangers.

Sur la liste de nos importations nous voyons en premier lieu la houille: 2.254.000 tonnes métriques venant de différents pays, mais surtout de l'Angleterre, viennent ensuite les minerais de toute espèce, 293.000 tonnes, les phosphates bruts de Floride et de Tunisie 150.000 tonnes, les pyrites 45.000 tonnes, les pavés 40.000 tonnes.

Les lins de la Baltique avaient repris comme jadis la voie de nos bassins, les nouveaux états Baltes et la Russie ayant recommencé à expédier de la matière première, 47 steamers jaugeant 44.307 tonnes sont entrés au Port.

Lorsqu'en 1899 fut présenté le projet d'extension du l'ort tel qu'il était maintenant en voie de réalisation on ne comptait qu'un tonnage total à l'entrée de 617.276 tonnes.

Depuis, ce tonnage avait donc presque triplé.

Tout faisait prévoir que notre trafic continuerait à progresser dans la même proportion et atteindrait bientôt les 2 millions de tonnes, limite qu'avaient envisagée en 1896 les auteurs du plan d'ensemble de nos installations maritimes.

Les plus sérieux indices, presque des certitudes, faisaient prévoir que le mouvement ascendant de notre port était loin de devoir s'arrêter au chiffre limité cidessus. C'est pourquoi l'Administration Communale prit l'initiative d'un vaste projet d'extension de ses installations maritimes.

Ce projet qui se subdivise en trois parties, prévoit tout d'abord le creusement au Nord-Est des installations maritimes actuelles, d'un grand bassin-canal de 300 m. de largeur et qui se greffant directement sur le Canal de Terneuzen en amont de Langerbrugge s'étendra vers le Sud sur une longueur de 2.400 m. Ce bassin aura une superficie de 72 ha. et offrira 5.175 m. courants de quais nouveaux au trafic.

En second lieu, la ville demande l'incorporation des territoires le long du Canal de Terneuzen jusqu'au pont-rails de Selzaete, soit sur une longueur de 15 km. environ et sur une profondeur de 300 m. de part et d'autre des deux rives.

La troisième partie du projet prévoit la construction d'une nouvelle écluse à Terneuzen qui permettrait l'accès du port de Gand aux plus grands cargo-boats. Cette écluse devrait comporter au moins 85 pieds (26 m.) de largeur entre les têtes.

D'un autre côté l'Etat s'était engagé à construire une nouvelle câle sèche capable de recevoir les grands steamers modernes. Les dimensions proposées sont : longueur 210 m., largeur : 26 m. Seuil placé à 24 pieds sous le plan d'eau.

La réalisation de ces projets, qui assurent au Port de Gand un développement quasi sans limites, sera dès maintenant la préoccupation constante des autorités du port.

1924

En 1924, le gouvernement belge se décida enfin à mettre en adjudication les travaux nécessaires pour rendre à la cunette du canal dans le bief de Selzaete à Gand sa profondeur réglementaire.

L'entreprise de la réfection du pont basculant du chemin de fer à Rieme est poussée activement.

Les étages du hangar métallique n° 21 à l'Avant-Port et du hangar intercalaire 12a, furent détruits par un incendie le 28 juillet.

Au mois de février l'achèvement de la Darse Centrale fut entamée par la construction d'un mur de

quai de 644 mètres courants de longueur. Le mur de fend de cette darse, d'une longueur de 315 m. fut construit et approprié en vue de supporter les formidables ponts de déch argement que la Société Belge de Métaux. Mines et Minerais se proposait d'y établir.

En 1924 nous avons reçu 1829 navires jaugeant 1.525.048 tonnes Moorsom nettes. Le mouvement total des marchandises fut de 3.172.154 tonnes.

1925

On a continué en 1925 au canal maritime les travaux entrepris par le Gouvernement Belge pour remettre en état les ponts démolis par l'ennemi lors de sa retraite.

Ces travaux, notamment aux ouvrages du pont du chemin de fer et du pont-route de Selzaete ont été retardés pendant plusieurs mois par les grèves dans la sidérurgie et dans les ateliers de construction.

La construction des murs de quai à la Darse Centrale fut activement poussée et était à peu près achevée.

La reconstruction du pont de Meulestede a fait l'objet de longs pourparlers entre l'Etat et la ville de Gand.

Un accord étant enfin intervenu l'Administration Communale a pu faire commencer les travaux en octobre.

Deux grues flottantes de 8 tonnes ont été mises en service. Leurs flèches mobiles ont une longueur de 18 m. et se trouvent à 22 m. au-dessus de la ligne de flottaison.

Lorsque les flèches sont ramenées à 11 m. 50 ces engins ont une puissance de 11 tonnes.

Sur le môle nord, trois grues à portions avec flèche glissante d'une portée de 8 à 16 m. sur l'eau et d'une puissance de 5 tonnes furent mises en service.

Le mouvement du port accusa à l'arrivée 1.755 navires avec 1.543.242 tonnes. Nous avons importé 2.691.835 tonnes métriques de marchandises dont 1.658.872 tonnes de charbons. A l'exportation, nous notons 1.803.094 tonnes dont 802.868 tonnes de charbons. Ces chiffres dénotent une amélioration constante du total des entrées et des sorties pour ces dernières ils constituent même un record.

Notons qu'un trafic très important est venu définitivement s'établir dans notre Port, notamment l'exportation des fers et aciers : (252.000 tonnes).

1926

En 1926 le pont basculant de Selzaete auquel on travaillait depuis trois ans a été enfin achevé. Cet événement heureux a permis l'enlèvement du malencontreux pont de bâteaux qui, depuis sept années, constituait une entrave pour la navigation en pleine courbe du canal. Il a en outre rendu possible le rétablissement de la navigation de nuit telle qu'elle fonctionnait avant la guerre.

Au port l'achèvement du pont de Meulestede facilita grandement l'accès de l'Avant-Port et du Dock en

supprimant le dernier pont de bâteaux qui subsiste sur le canal à la hauteur de l'ancien pont au chemin de fer à Wondelgem.

Les travaux de construction des murs de quai et les dragages de la Darse Centrale sont terminés.

Le mur de quai Est est mis en exploitation par l'importante firme « Compagnie Belge des Mines, Minerais et Métaux », qui a déjà installé deux énormes ponts de déchargement de 10 tonnes.

Au quai Riga huit nouvelles grues de 2 1/2 tonnes ont été mises en service.

En 1926, 2.548 navires jaugeant 1.945.680 tonnes sont entrés ce qui constituait un nouveau record.

Ces chiffres sont d'autant plus significatifs pour la vitalité du port si l'on considère que le trafic des charbons laissait un déficit de 300.000 tonnes sur les années précédentes.

L'augmentation du tonnage provenait donc exclusivement des autres branches de l'activité du commerce.

Toutes nos importations étaient en augmentation et l'exportation atteignit 2.702.000 tonnes métriques, soit le triple de 1913.

Notons l'accroissement formidable des fers et des aciers qui s'éleva à 511.900 tonnes.

Le mouvement total des marchandises fut de 4.773.020 tonnes.

1927

L'année 1927 n'a été marquée par aucune modification importante soit au canal même, soit à des ouvrages d'art.

Par la loi du 19 mars de cette année, les rives du canal jusqu'au pont-rails de Selzaete sur une profondeur de 300 m. de part et d'autre du canal ont été incorporées au territoire de la ville de Gand. Ainsi se trouvait déjà réalisée une première phase du nouveau projet d'ensemble d'extension conçu en 1923.

Le corollaire obligé de cette annexion est la construction sur la rive droite d'un tronçon de lignes de chemins de fer partant de Gand-Oostacker sur Wachtebeke de façon à mettre en valeur un côté un peu négligé jusqu'ici des abords du canal.

Cette nouvelle situation imposera en même temps l'élargissement du canal. C'est pourquoi les administrations compétentes ont conçu le projet de doubler la largeur du canal.

Ces travaux devront marcher de pair avec la construction de la nouvelle écluse à Terneuzen.

Au port, on a mis enfin la main aux travaux d'achèvement des quais de la Darse Sud. La dernière partie du projet d'extension de 1895-1902 sera ainsi réalisée fin 1929.

Le quai Nord de la Darse Centrale a été armé de six nouvelles grues de 5 tonnes qui donnent toute satisfaction.

L'année 1927 marqua pour notre port le début d'une période de stabilité qui, nous avons toutes les raisons de le croire, se maintiendra.

Le mouvement du Port atteignit 2.400 navires avec

2.053.538 tonnes Moorsom nettes à l'entrée. Le mouvement total des marchandises s'éleva à 4.579.108 tonnes métriques.

1928

En 1928 les travaux à la Darse Sud furent continués activement. Seize grues de 2 1/2 tonnes sont prévues pour l'équipement des quais.

Au quai Port-Arthur la démolition des hangars 28 et 28a a été décidée. Ils seront remplacés par un hangar unique de grandes dimensions.

La reconstruction du hangar 35 détruit par un incendie a été achevée.

Le quai Port-Arthur a en outre été doté de douze nouvelles grues de 3 tonnes avec flèche relevable à portée variable.

Le nombre d'engins de levage fonctionnant à ce quai s'élève donc à 40.

Le mouvement du port fit de nouveau progrès et nous avons enregistré un nouveau record, 2.617 navires avec 2.256.412 tonnes sont entrées dans nos bassins.

Le mouvement des marchandises s'éleva à 5 millions 068.217 tonnes métriques.

A l'importation nous avons reçu 950.181 tonnes de charbons; 517.858 tonnes de bois; 335.262 tonnes de minerais; fers et métaux: 336.391 tonnes; 194.884 tonnes de pétroles; phosphate de chaux naturel 124.606 tonnes; cotons 106.236 balles; lins et étoupes 45.488 tonnes.

A l'exportation, les fers et aciers viennent en premier lieu avec le total respectable de 978.444 tonnes, viennent ensuite les scories phosphatées: 145 mille 928 tonnes, les minerais de fer: 143.457 tonnes, les charbons: 175.733 tonnes, les scories: 91.630 tonnes, les phosphates et superphosphates: 86.907 tonnes, les sulfates et sulfites: 53.685 tonnes.

La période des 25 dernières années a donc été consacrée à la réalisation des projets d'extension concus en 1895-1902.

Alors que les travaux étaient achevés sur le canal et que au port proprement dit ils entraient dans la dernière phase de réalisation, la guerre mondiale vint anéantir le fruit de tant d'efforts et de sacrifices financiers.

Sans perdre courage ou confiance dans l'avenir de notre port on s'est mis immédiatement à l'ouvrage pour faire renaître nos installations maritimes de leurs cendres.

Nous pouvons dire que toute trace de destruction a aujourd'hui disparu et que dans leur ensemble les projets de 1902 sont réalisés complètement.

La longueur des quais a passé de 4,5 km. à 10,5 km. sans compter les nombreux appontements et quais de déchargement des industries échelonnées le long du canal de Terneuzen depuis le pont de Meulestede jusqu'au pont-rails de Selzaete.

La surface couverte qui était de 56.764 métres carrés en 1904 comporte actuellement 105.733 mètres carrés.

L'outillage qui se composait de 21 grues à vapeur de 2 tonnes, 1 grue à bras de 15 tonnes et de 1 grue à vapeur de 25 tonnes, est complètement modernisé à l'heure actuelle.

Des anciens engins, il ne reste que la grue à bras de 15 tonnes.

Les quais du port sont équipés de 75 grues de 2 1/2 tonnes, de 12 grues de 3 tonnes et de 12 grues de 5 tonnes.

Deux grues flottantes d'une puissance variable de 8 à 11 tonnes sont en service.

En outre des entreprises privées possèdent deux ponts transbordeurs de 10 tonnes, deux de 5 tonnes, huit grues de 5 tonnes et une grue flottante de même puissance.

Le rendement de cet outillage est à tel point rémunérateur qu'il exerce une véritable force d'attraction pour le commerce, et forme l'un des éléments prépondérants à la prospérité du port.

Quant au mouvement du port, la progression des chiffres statistiques est indiquée clairement par le tableau suivant:

MOUVEMENT AU PORT DE GAND PENDANT LES 25 DERNIERES ANNEES.

Nombre		Navires di	E MER		Marchandises		Bateaux d'intérieur				
Années			Tonnes				Port et av	vant-port			
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Années	Nombre	Moorsom	Importations	Exportations	Total	Nombre		Années		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1904	1.152	772.827	854.373	522.325	1.376.698	4.687	899.431	1904		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$			733.584				4.794	902.744	1905		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1906	1.167	827.481		571.075	1.755.755		967.421	1906		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1907	1.217	849.555	1.175.625	625.455	1.801.080	5.829	919.248	1907		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1908	1.300	907.961	1.351.195	609.353	1.960.548	6.066	1.113.416	1908		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1909	1.282	939.517	1.568.741	640.262	2.209.003	7.007	1.409.526	1909		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1910	1.268	933.565	1.683.762	814.316	2.498.078	7.376	1.754.295	1910		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1911	1.340	1.022.331	1.918.890	755.656	2.674.546	7.395	1.994.893	1911		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1912	1.332	995.334	1.831.933	925.842	2.757.775	7.405	1.979.366	1912		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1913	1.398	1.061.425	1.207.867	698.337	1.906.204	7.907		1913		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1914	859	676.103	1.605.710	530.273	2.135.983	7.005	2.226.977	1914		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1919	330	216.335	150.975	186.120	337.095	2.243	401.900	1919		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1920	758	532.051	377.681	493.881	861.562		1.285.757	1920		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1921	1.381	1.025.198	564.764	1.030.308	1.595.172	4.312	2.309.225	1921		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1922	1.652	1.201.634	1.426.767	556.812	1.983.579	6.406	2.237.698	1922		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1923	2.215	1.761.976	2.674.269	372.441	3.046.710	6.796	2.122.118	1923		
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		1.829	1.525.048		1.104.854	3.727.800			1924		
1927 2.428 2.053.538 2.471.840 2.107.268 4.579.108 8.495 3.337.991 193	1925	1.755	1.543.242	2.691.836	1.803.094	4.494.930		2.953.213	1925		
	1926	2.548	1.945.680	2.070.197	2.702.823	4.773.020			1926		
$1928 \mid 2.617 \mid 2.256.412 \mid 2.925.938 \mid 2.142.279 \mid 5.068.217 \mid 7.537 \mid 3.025.688 \mid 1928 \mid 2.142.279 $	1927	2.428		2.471.840		4.579.108			1927		
	1928	2.617	2.256.412	2.925.938	2.142.279	5.068.217	7.537	3.025.688	1928		

Le mouvement du port a donc augmenté en ces 25 années de 307 p. c. et le mouvement des marchandises de 368 p. c.

Gand, du petit port de cabotage qu'il était en 1904 est devenu un des ports les plus beaux et les plus florissants d'Europe.

Si l'on considère le tonnage des marchandises manipulées, chiffre qui reflète le plus fidèlement l'activité d'un port il est le 12^{me} du continent.

Il est intéresant de constater que sous ce rapport il dépasse le mouvement de tous les ports français sauf deux

Ce développement revête une importance telle et s'opère dans un rythme tellement accéléré qu'il a fallu d'urgence donner corps aux projets d'extension et pourvoir à leur réalisation immédiate.

Ainsi l'année 1930 verra se creuser une première phase du nouveau bassin-canal, de façon à ce qu'un nouveau quai d'une longueur de 1.000 m. puisse être mis en exploitation.

En même temps seront entamés les travaux d'aménagement des terrains industriels le long de la rive droite du canal de Terneuzen. La voie projetée du chemin de fer Gand-Oostacker-Wachtebeke qui sera construite incessamment, ainsi qu'une large chaussée, longeront le canal sur une profondeur de 400 m. et assureront aux industries venant s'y fixer des communications faciles et rapides avec toute l'étendue de notre immense Hinterland.

Nul doute que dans quelques années la rive droite du canal sera, tout comme la rive gauche dès à présent, garnie par une succession ininterrompue de grands établissements industriels, exerçant une heureuse influence sur le mouvement général du port.

Gand, 2^{me} port de Belgique, peut prétendre aux plus hautes destinées et est certainement un des éléments les plus actifs de notre économie nationale.

(Juin 1929.)

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE.

APERÇU D'ENSEMBLE.

Notre dernière chronique sur la Grande-Bretagne (1) s'efforçait de montrer la complexité de la crise que traverse ce pays et la lente efficacité des solutions apportées.

Parvenue la première au haut-capitalisme, ayant fait la révolution industrielle, après une évolution agraire tout à fait unique, la Grande-Bretagne est la première aussi à souffrir des conséquences mêmes de son développement. Ce pays, comptant la plus forte proportion de travailleurs industriels, ayant réduit son agriculture à un rang inférieur, pâtit plus vite que tout autre des crises économiques mondiales et des défauts de son organisation propre.

Aussi est-il bien évident que la puissance industrielle formidable que représente l'Angleterre attend son salut de la rationalisation de la production et de la consommation, ces notions étant prises dans le sens le plus large.

L'effort de la Grande-Bretagne vers un équilibre et un rationalisme économiques se manifeste par de nombreux signes, mais on ne peut dire qu'il soit très fructueux. Les échecs semblent parfois même l'emporter sur les victoires.

C'est dans le commerce de banque que triomphe certainement le rationalisme capitaliste. Nulle part ailleurs qu'en Angleterre, on ne trouve une concentration poussée aussi loin, une spécialisation aussi rigoureuse des opérations. L'organisation est ici sans défaut et la Banque d'Angleterre domine un marché harmonieusement organisé.

Cependant, les agriculteurs se sont plaints de l'insuffisance des crédits mis à leur disposition par le commerce privé de l'argent et il a fallu qu'une loi crée un organisme spécial de crédit rural (2).

La spécialisation étroite des banques est une vérité d'hier et les établissements de crédit anglais supplantent les « discount companies » en attendant de supplanter aussi les « promoters » et « financing houses ». La rationalisation bancaire — qui ne se traduit pas exclusivement par la mécanisation et le taylorisme — n'est donc pas achevée. D'autre part, quelques banquiers, dont Mr Mc Kenna, continuent à penser que les statuts qui régissent actuellement la circulation ne correspondent plus aux besoins de l'industrie et du commerce et sont une des causes de la crise.

Dans le commerce et dans les transports, on relève

encore bien des insuffisances: Une multitude d'articles de presse dénonce l'insuffisance des représentants du commerce anglais à l'étranger, on crée des cours à leur intention, on étudie scientifiquement les problèmes de « sales-manship », on prétend que les exportations de coton surtout sont compromises par l'insuffisance de la représentation. Mais en France et en Belgique, on vante les qualités des intermédiaires anglais tandis qu'on propose à ces derniers l'exemple des Américains et des Allemands.

Le commerce des charbons est loin d'être organisé et les efforts tentés dans ce sens sont très lents à produire leurs effets.

Cependant, quel que soit le recul des exportations britanniques, le Royaume-Uni est le pays du monde qui exporte le plus de produits manufacturés.

Les chemins de fer britanniques ont fusionné et il ne reste plus que quelques grandes compagnies qui font des efforts pour développer le trafic, mais la concurrence de la route est inquiétante et l'on parle maintenant de rendre aux canaux une partie de leur ancienne importance. Comment concilier ces données contradictoires?

Dans l'industrie, les commissions d'enquête se succèdent; elles proposent toutes des réformes profondes, parfois impossibles à appliquer tout en paraissant nécessaires. Que reste-t-il du rapport Samuel sur l'industrie houillère, de tant d'autres enquêtes? Mais la crise continue et depuis l'armistice, le secours-chômage a coûté 640 millions de livres sterling.

Etait-il possible que les commissions d'enquête réussissent à voir adopter leurs recommandations?

On peut répondre négativement, car ces recommandations comportaient pour certaines catégories d'intéressés des sacrifices que seule une politique de contrainte pouvait imposer. C'est que la réorganisation d'une industrie comporte la perte de situations acquises: la rationalisation implique des solutions de raison, opposées à celles que dictent l'intérêt, la routine et même le sentiment, qui joue un rôle plus grand que ne veulent l'avouer les brasseurs d'affaires.

Aussi assiste-t-on à des conflits stériles qui, en épuisant les adversaires, les rapprochent des solutions de raison.

Les patrons charbonniers n'ont pas voulu accepter les fusions, les cartels qui leur étaient indiqués comme un remède à la crise; les ouvriers mineurs n'ont pas voulu accepter de diminution de salaire: la grève de 1926 leur a causé à tous un tort incalculable et a préparé la voie à des fusions importantes et à des réductions de salaire. La dure pression des faits a imposé les solutions que la raison était insuffisante à faire accepter.

L'industrie textile voit la répétition des mêmes

⁽¹⁾ Cfr. Bulletin nº 5, vol. I, 1929, p. 180.

⁽²⁾ Cfr. Bulletin nº 6, 1928, vol. II, p. 218.

faits, les entreprises ne fusionnant qu'à la veille de la faillite, les ouvriers refusant toute concession non appuyée par la contrainte des événements.

Le chômage demeure le problème le plus important : à essayer de le résoudre, les cabinets s'usent, les partis politiques perdent leur autorité, le niveau de vie de l'Angleterre s'abaisse incontestablement.

Voici un éloquent tableau de la misère des chômeurs gallois publié par H. D. Davray dans le Temps et qui fait pendant à la description que nous avons extraite du Times pour la reproduire dans notre dernière chronique. Le caractère sérieux de ces journaux et leur orientation politique nous assurent de la réalité des faits.

« Depuis l'armistice, le montant des indemnités de chômage s'élève à près de 640 millions de livres, à quoi il faut ajouter les secours de tout genre dispensés par les bureaux de bienfaisance et les œuvres charitables. On s'imagine le fardeau que supporte de ce fait le contribuable anglais.

» Que les esprits revêches ne voient pas là une confirmation de rumeurs répandues par des gens crédules et répétées bien légèrement par divers quotidiens français qui prétendirent que, grâce aux larges indemnités qu'ils touchaient, les chômeurs anglais venaient en été faire la fête sur nos plages de la Manche.

» La réalité est autrement navrante. D'une traite, en moins de trois heures, le rapide vous mène à Newport et à Cardiff, au pied des « Vallées » du Pays de Galles dans le creux desquelles s'allongent presque indiscontinuement les bourgades et les villages miniers aux noms imprononçables. La détresse des populations est telle que le spectacle vous étreint le cœur. Par des journées glaciales d'hiver, visiter ces «régions dévastées» donne vraiment l'impression d'une faillite de la civilisation.

a Sur deux cent trente mille mineurs régulièrement inscrits aux puits, quatre-vingt mille chôment; il en est qui n'ont pas trouvé de travail depuis cinq ans. L'indemnité les empêche tout juste de mourir de faim. Que peut faire une famille avec vingt, vingt-cinq ou vingt-huit shillings par semaine? Quand le mineur travaille, le minime loyer que lui demande la compagnie est retenu sur son salaire et elle lui fournit à prix coûtant sa provision de charbon. S'il chôme, il faut qu'il achète son charbon au prix du commerce et qu'il trouve l'argent de son loyer.

» Montez, par exemple, à Pontypridd, jusqu'au mamelon dénudé où s'élève le monument aux morts de la guerre. Vous avez sous les yeux une agglomération de près de cinquante mille âmes, et vous constatez que beaucoup de cheminées ne fument pas. Ce sont celles des mineurs sans travail. Entrez dans une de ces demeures : la mère angoissée laisse partir à l'école, par un froid glacial, ses enfants sans chaussures et

insuffisamment vêtus. Une voisine vient emprunter une paire de galoches pour aller au marché. Pour ne pas geler et épargner un repas, l'homme reste couché. Les économies sont épuisées; tout a disparu de ce qui rappellerait la période de prospérité. Meubles et objets de quelque valeur ont été vendus. Rien de ce qui s'est usé ou brisé n'a pu être remplacé. Si un enfant doit venir au monde, des œuvres charitables prêtent l'indispensable layette, langes, draps qui devront être rendus pour servir à d'autres. Si quelqu'un décède, des organisations de bienfaisance fournissent le cercueil. Un tiers de la population ouvrière n'a les moyens ni de naître, ni de vivre, ni de mourir.

Voilà plusieurs années que cela dure, et la rigueur de l'hiver a aggravé la situation. Tant qu'ils ont pu tenir, les ouvriers ont mis leur honneur à refuser la charité. Ils veulent du travail; il n'y en a pas pour tout le monde. La misère est devenue épouvantable. Comme toujours, les femmes sont admirables, mais les rapports des médecins du service de santé disent assez de quelles souffrances elles payent leur sacrifice. Ils disent aussi, ces rapports, que la natalité a diminué, que la mortalité a augmenté, que le nombre des enfants dont l'état physique est inférieur à la normale a passé de 3 à 14 %. Et, cependant, dans le seul Pays de Galles, cent vingt localités fournissent des repas gratuits aux écoliers nécessiteux.

« Qu'on ne suppose pas que les chômeurs vont passer dans les tavernes les longues heures d'oisiveté. La population est sobre. Les débits sont sans clients. Leur aspect extérieur et intérieur délabré prouve que les recettes sont maigres. Les brasseries régionales qui, en 1920 et en 1921, donnaient des dividendes de 12 et 15 % les ont chaque année diminués; en 1927, elles n'en ont plus donné du tout, et, en 1928 leur bilan se solde en perte. »

Les causes d'une détresse si grande et si prolongée sont profondes. Elles sont historiques et remontent au XVIIIe siècle. Les « enclosure Acts » en transformant l'agriculture anglaise, en favorisant l'élevage du mouton au détriment de la culture, ont entraîné une période de chômage prononcé des journaliers agricoles qui ont afflué vers les villes. La situation avait un caractère d'autant plus grave que, comme le rapporte Ashley, l'historien de la vie économique anglaise, l'émigration était totale, les villages étant désertés parce que les habitants ne trouvaient absolument plus à y vivre. Il v eut déracinement total d'une partie de la population, brusquement rejetée vers les centres industriels. Cette situation bien connue a servi à élaborer d'importantes théories sur l'évolution du capitalisme, théories qui ont été généralisées. Cependant, sans prétendre trancher ici, au cours d'un exposé général, une question qui relève de la science historique, on peut constater qu'en Belgique, où la population est bien plus dense, ce phénomène n'a pas eu lieu; notre pays s'est orienté de plus en plus vers la petite exploitation et, dans une certaine mesure, vers

la petite propriété. Bon nombre de travailleurs industriels ont continué à occuper leur home villageois et à demander à une culture parcellaire un précieux appoint à leur salaire. Nous ne faisons pas allusion ici, bien entendu, au travail à domicile; M. Jacquemyns a démontré dans son beau livre sur la crise linière des Flandres qu'en réalité, le filateur et le tisserand de lin de 1848 ne pratiquaient à la fois la culture et l'industrie à domicile qu'à la suite de l'insuffisance absolue des gains procurés par chacune de ces occupations. M. Laurent Dechesne a fait la même constatation pour l'industrie drapière verviétoise avant 1800. Mais il s'agit, dans notre pensée, de l'ouvrier d'usine qui n'est pas complètement urbanisé.

Cependant, la Belgique a été le premier pays d'Europe continentale à subir la révolution industrielle, avant la France et bien avant l'Allemagne.

Tandis que l'Angleterre s'est urbanisée dans une mesure étonnante, coupant tout contact entre la ville et la campagne, la Belgique, fortement industrialisée et urbanisée elle aussi, a, dans une certaine mesure, gardé ce contact. Aussi, aujourd'hui, les villages bien peuplés voient se créer des usines sur leur territoire en même temps que l'équilibre se rétablit entre l'industrie et l'agriculture.

Mais l'Angleterre reste urbanisée et le retour des ouvriers à la culture est insignifiant. On a essayé d'occuper des ouvriers mineurs au reboisement des forêts et à l'afforestation des terres incultes. 57.000 hectares ont été reboisés en 10 ans et trente millions de jeunes arbres sont plantés annuellement. Mais ces travaux n'ont pas occupé plus de six cents familles.

On a essayé aussi de favoriser le transfert des populations des régions atteintes par le chômage vers des secteurs plus actifs. La question se pose surtout pour les mineurs : sur les 900.000 ouvriers régulièrement inscrits aux Trade-Unions, 230.000 ne trouvent plus de travail.

Le transfert des populations s'est d'abord effectué sans plan d'ensemble, le gouvernement demandant aux industriels de recruter leur personnel de préférence dans les régions atteintes par le chômage. En six mois, quatorze mille jeunes ouvriers ont été déplacés. Depuis janvier, un service d'allocations et de prêts a été créé pour permettre le transfert de familles entières. Mais il faut créer des villages ou développer ceux qui existent et tout cela exige du temps et de l'argent.

Le gouvernement subsidie également les départs des émigrants vers l'étranger. Mais les «assisted passages» sont peu nombreux, relativement aux chiffres d'émigration d'avant-guerre. Les nouveaux pays, en général, veulent choisir leurs émigrants et leurs professions. Presque tous demandent des agriculteurs et certains exigent en outre qu'ils aient des capitaux. Ainsi, l'Afrique du Sud accueille d'anciens officiers, de jeunes universitaires, etc.., qui disposant d'au moins 1.000 £ désirent planter du tabac, du café, des

oranges, du coton, élever du bétail. Mais les chômeurs n'ont pas de capitaux et l'Afrique du Sud n'a pas besoin de salariés qui, rentrant dans la catégorie des « blancs pauvres » (poor whites) rendraient encore plus aigu le conflit entre la race noire et la blanche.

Une curieuse conséquence du chômage se manifeste dans l'évolution de l'armée. De diverses correspondances adressées au *Times*, on peut induire ce qui suit :

Le chômage a orienté vers le métier de soldat un type d'hommes supérieur aux anciens « regulars » d'avant-guerre. Le niveau moral et physique des soldats s'est relevé, le choix des officiers de recrutement étant plus large. D'autre part, la « mécanisation » de l'armée britannique, la création de nouveaux emplois techniques ont conféré au métier de soldat un prestige qu'il n'avait plus; les exigences des services au sujet des qualités des soldats spécialistes a entraîné un relèvement des soldes. L'armée a tiré un heureux parti de ces circonstances : elle a créé des centres de préparation professionnelle, qui tout en formant la recrue en vue du service militaire, préparent aussi cette dernière à exercer un emploi civil dans l'industrie.

Les débouchés des soldats libérés se sont donc élargis et la perspective d'apprendre un métier mécanique rémunérateur attire vers l'armée plus d'hommes que la fin de carrière classique de l'ancien « regular », qui ouvrait les portes des grands magasins et des banques.

L'évolution de l'armée britannique est si profonde que désormais un certain nombre de soldats sortis des rangs seront admis aux examens de Sandhurst et pourront devenir officiers.

On nous dira que cela n'a pas grand chose à voir avec la vie économique. Cependant, cette digression semble montrer combien profonde est l'influence du chômage sur la vie sociale et politique de la nation anglaise.

Dans la présente chronique, nous avons étudié quelques problèmes d'actualité : les fluctuations de l'encaisse-or de la Bank of England, le renouveau de l'industrie charbonnière, le conflit dans l'industrie textile. Nous retraçons brièvement le mouvement des faits et, éventuellement, nous y joignons quelques commentaires, réservés et incomplets, par suite du manque de recul dont nous aurions besoin pour juger objectivement.

MARCHÉ DE L'ARGENT, COMMERCE DE BANQUE ET SPÉCULATION.

Le problème de l'or.

C'est une question fort délicate à exposer et qui déborde du cadre de l'activité britannique. En outre, les phénomènes se succèdent avec une certaine rapidité et modifient en partie les points de vue.

Nous extrayons des situations hebdomadaires de la Bank of England les données suivantes :

	20 déc. 1928	27 déc. 1928	31 janv. 1929	28 février 1929	28 mars 1929	25 avril 1929
Or (1,000 L.) Ratio (pour cent)	. 155.211 . 29,2	153.784 21,5	152.714 49,7	150.897 54,7	· 153.333	156.044 52,7
	30 mai 1929	27 juin 1929	25 juillet 1929	l août 1929	S août 1929	15 août 1929
Or (1.000 L.)	162.467 54.4	159.076 44.7	149.467 39.7	141.376	140.181 22.4	139.444 25.9

On peut diviser les huit premiers mois de 1929 en deux périodes : au cours de la première qui va jusqu'à fin mai, la Banque d'Angleterre exporte son or mais parvient constamment à reconstituer ses réserves et au 30 mai celles-ci dépassent le niveau atteint aux dernières situations des mois précédents. Au cours de la seconde période, malgré des arrivées d'or sur le marché de Londres, la Banque d'Angleterre voit graduellement diminuer sa réserve de métal jaune qui tombe à partir de fin juillet au-dessous de la limite de 150 millions de livres, recommandée comme désirable lors du retour de l'Angleterre à l'étalon d'or et à l'unification de la circulation des bank-notes et treasury-notes.

Du 27 décembre au 15 août la Banque d'Angleterre a perdu :

Ce n'est cependant pas dans le montant perdu que réside l'intérêt du problème, mais dans le fait que l'encaisse est tombée en dessous d'un minimum fixé par des experts dignes de confiance et la situation présente d'autant plus de gravité que pendant toute l'année en cours la Banque a lutté pour conserver son or, et a même porté le 7 février le taux de l'escompte de 4,50 où il se tenait depuis le 21 avril 1927, à 5,50 %.

D'autre part, la livre fait constamment preuve de faiblesse sur les marchés et plus d'une fois elle a atteint le point d'entrée dans de nombreux pays, notamment en Belgique.

La situation dans laquelle se trouve le sterling donne naissance, surtout dans les pays latins qui ont stabilisé leur monnaie assez bas et longtemps après l'Angleterre, à la critique suivante : le sterling est faible parce que la Grande-Bretagne a stabilisé trop tôt et a commis l'erreur de vouloir revenir au pair. De la sorte, l'industrie a été contrariée par des prix élevés et n'a pu trouver à exporter, d'où un déficit commercial traduit par la faiblesse de la livre. La Grande-Bretagne a voulu une fois encore donner la préséance à ses financiers et elle en supporte les conséquences. Cette opinion nous paraît erronée et mériter une critique un peu détaillée:

1°) La Grande-Bretagne a-t-elle stabilisé trop tôt? N'oublions pas que Londres est un axe, un pivot, autour duquel tourne l'Empire et quelques autres pays extra-européens, fort peu liés à l'Europe continentale. La plupart des Dominions étaient revenus à l'étalonor, de même que la Hollande, l'Allemagne, deux des pays scandinaves, etc. La Banque d'Angleterre avait joué son rôle dans cet assainissement général des monnaies nationales, mais ce rôle même impliquait l'adoption personnelle du remède. La concurrence des Etats-Unis se faisait sentir et enlevait à l'Angleterre la pleine liberté du choix du moment. La Grande-Bretagne désirait également avoir une monnaie saine pour figurer avec honneur et influence dans les conférences internationales.

La Grande-Bretagne n'était donc pas libre de retarder son retour à une monnaie saine; comme celui-ci était certain, la spéculation à la hausse de la livre a rétabli celle-ci au pair rendant encore plus nécessaire le retour à l'étalon-or, jamais officiellement abandonné d'ailleurs.

2°) On critique le retour au pair de la livre mais on ne propose aucun autre taux de stabilisation. La livre s'est à un moment donné dépréciée de près de la moitié de sa valeur, mais cette dépréciation n'a pas été durable et le relèvement s'est fait assez rapidement. Fallaitil le contrarier en faisant de l'inflation? évidemment non. Dès lors, une monnaie n'ayant pas subi un dépréciation considérable doit revenir au pair. Le processus d'ajustement est pénible; cela ne veut pas dire qu'il était possible de l'éviter. On oublie que la réforme monétaire anglaise n'est pas comparable à celles qui ont eu lieu sur le continent européen, où la dépréciation était considérable et parfois totale.

3°) Il faut aussi éviter une confusion courante: on confond retour à l'étalon-or et élasticité du crédit et de la circulation. Une chose était de rétablir la livre sur la base de l'or, une autre était d'élaborer des statuts relatifs à la circulation. Le parti «inflationniste» reproche à la circulation anglaise son manque d'élasticité et affirme que l'industrie britannique souffre d'un manque de crédit. La circulation serait limitée par la crainte de compromettre l'étalon-or. On ne peut dire que les deux questions sont séparées, mais le lien ici établi nous paraît bien mince. On peut discuter les

nouveaux statuts de la Banque, s'en montrer partisan ou adversaire sans que la question du retour du sterling au pair doive être évoquée.

D'ailleurs la Bank of England peut donner plus d'élasticité à la circulation et la question de l'élargissement du crédit est liée à une série de facteurs qui n'ont rien à voir avec le cours du change : concurrence internationale, nationalisme économique, etc. La preuve en est que si l'industrie textile britannique est dans le marasme, l'exportation de machines textiles est très florissante.

Pour en revenir à la question de l'écoulement de l'or hors de la Grande-Bretagne, il semble qu'il faille écarter le déficit de la balance des comptes comme cause agissante. Les spécialistes adonnés à l'étude, assez conjecturale, il faut le reconnaître, de la balance des comptes nous assurent que le déficit de la balance commerciale est plus que compensé par les rentrées invisibles. On peut les croire devant l'unanimité et la constance de leurs constatations. Dès lors, voilà une cause de déséquilibre qui disparaît et il semble qu'il faut entendre les plaintes anglaises sur le marasme du commerce extérieur dans le sens suivant:

- a) L'excédent disponible pour de nouveaux placements se restreint et il y a là une menace pour l'avenir.
- b) Le développement des importations, la chute des exportations aggravent le chômage, phénomène interne fort dangereux et qu'il faut combattre par tous les moyens.

Mais si la balance des comptes semble pouvoir être mise hors de cause, la balance des paiements à court terme, peut avec plus de raisons, être incriminée : des raisons spéciales peuvent déterminer les capitalistes du monde entier à rechercher des placements à court terme plus lucratifs ou plus intéresants de toute autre manière que ceux de Londres.

Quelles sont les causes qui peuvent attirer ainsi des capitaux vers d'autres places que Londres?

Nous en voyons trois principales:

Le rapatriement de capitaux en France.

Les placements spéculatifs à la Bourse de New-York ou sur le marché de l'argent de cette ville.

L'influence, justifiée ou non, d'un changement de gouvernement.

Le 27 juillet, The Economist écrivait: « La solution du problème actuel se trouve à Paris. Pendant la fuite devant le franc, des sujets français ont acheté des quantités considérables de devises et de dollars. Après la stabilisation du franc, nombre de ces avoirs en devises étrangères furent converties en francs par leurs possesseurs, et, afin de maintenir la stabilité des changes, une grande partie des dollars et des livres vendus par des détenteurs français fut achetée par la Banque de France qui, en conséquence, possède aujourd'hui des montants importants de livres et de dollars. D'autre part, les banques, les sociétés et les particuliers français maintinrent à l'étranger des dépôts importants. Il eut été normal qu'une partie de ces avoirs eut été investie à long terme en valeurs étrangères mais

pour plusieurs raisons cette conversion n'a pas eu lieu et il en est résulté que la France est devenue prêteuse à court terme pour des montants énormes».

Au cours de l'année 1929, différentes circonstances ont contribué à créer en France un beşoin de signes monétaires: hausse des prix, nécessité pour les banques de renforcer leur encaisse, perception rigoureuse des impôts. De fait, du 28 décembre 1928 au 2 février 1929, la circulation des billets de la Banque de France a passé de 63.915 millions à 65.679 millions. Depuis le 15 juin 1928, l'acroissement de la circulation est de plus de 6.200 millions.

Les postes actifs des situations ont évolué comme suit :

	25 juin 1928	2 août 1929
Encaisse-or	(En millions 28.934 15.984 2.955	38.109 7.302 7.926
Effets de commerce s'étranger Effets négociables achetés	16 $10,544$	18.689

Ces « effets négociables achetés » sont certainement constitués en grande partie par des devises et marquent l'évolution du marché français. The Economist ajoute : le taux de l'argent à Paris peut être plus bas que celui de Londres, le mouvement de rapatriement ne se produira pas moins, parce que aucun taux ne peut amener quiconque à prêter s'il a déjà disposé de ses avoirs.

Le même journal croit aussi que les Français vendent des dollars à Londres et que les pertes d'or de la Grande-Bretagne sont partiellement compensées par des achats de dollars qui viendront à point au moment de la tension des changes en automne et que ces dollars permettront de diminuer les retraits saisonniers d'or.

Envisageons maintenant les rapports financiers entre Londres et New-York. Ils prennent un relief d'autant plus saisissant que New-York a relevé son taux d'escompte le 9 août et que Londres n'a pas suivi.

La politique monétaire des Etats-Unis est marquée en ce moment par les efforts du Federal Reserve Board pour endiguer la spéculation boursière tout en accordant au commerce le crédit dont le Board estime qu'il peut user sans exagération. Le Federal Reserve Board a essayé de divers moyens pour enrayer les exagérations de Wall street et le dernier mis en œuvre a été l'élévation du taux de l'escompte. Mais on sait que la spéculation à la hausse, si elle prévoit cette dernière avec quelque certitude, ne s'inquiète guère du renchérissement de ses emprunts qu'une différence de cours compensera largement. On en a vu la preuve dans le taux du call money à New-York qui, au cours de la période sous revue, a atteint souvent 10 et 12%. La hausse du taux de l'escompte à New-York peut donc avoir pour conséquence d'appeler les capitaux étrangers au lieu de donner à réfléchir aux spéculateurs.

Dans cette éventualité, Londres peut perdre encore plus d'or.

Enfin, signalons un discret avertissement de *The Economist* sur la politique de placements des sujets britanniques : « Quelles que soient les tendances politiques du capitaliste britannique, il est tentant pour lui de courir ses chances dans le boom des valeurs américaines; et il est encore plus tentant pour le capitaliste dont les sympathies vont au parti conservateur, de céder à ses appréhensions relatives à la législation socialiste et de transférer son capital à l'étranger. Aujourd'hui, cependant, il n'est pas patriotique de céder à ces tentations ».

Un des faits les plus remarquables à l'heure actuelle est la politique adoptée par la Bank quant au taux de l'escompte. La presse britannique rappelle qu'en mars 1925, le relèvement du taux de l'escompte par la Federal Reserve Eank de New-York a été suivi d'une décision semblable prononcée immédiatement par la Eanque d'Angleterre. Cette fois, l'action de la première banque n'a pas encore retenti sur la seconde.

La nouvelle de la hausse du taux de l'escompte à New-York a tout d'ahord ému le marché de Londres, qui s'est attendu à ce que la Bank of England fasse de même. Au contraire, la Banque fit savoir au marché qu'elle maintiendrait son propre taux sans changement dans l'avenir le plus immédiat. Cette déclaration donnait plus d'aisance au marché. La Banque marqua en outre qu'elle était prête à perdre encore de l'or pour une valeur de plusieurs millions de livres avant de modifier son taux d'escompte et les banques furent invitées à la seconder dans ses efforts.

Vu l'incertitude actuelle de la situation et les changements rapides qu'elle peut comporter, il est hasardeux d'exprimer une opinion quelconque que les faits peuvent démentir du jour au lendemain.

Le marché des capitaux.

·	1924	1925	1926	1927	1928	1929
Emissions intérieures Emissions des Dominions et colon. Emissions étrangères	56.992 32.073 37.652	(1) 163.436 32.451 11.334	(En millier 71.213 35.407 27.941	101.816 38.401 22.230	$129.072 \\ 49.692 \\ 31.727$	$112.494 \\ 47.433 \\ 36.058$
Total	126.717	207.221	134.562	162.448	210.491	195.986

⁽¹⁾ Y compris £. 69.382.000 de souscriptions en nature à un emprunt de conversion. Pour les autres années, les souscriptions aux emprunts de consolidation, bons du Trésor, etc. ont été exclues de la statistique.

Les données relatives aux années entières sont encore plus intéressantes :

	1913	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928			
•		(En milliers de livres.)											
Home Empire Overseas Foreign	50.709 99.568 97.958		91.802		80.675	63.963	$145.204 \\ 69.231 \\ 30.250$	57.547	$164.320 \\ 98.183 \\ 54.807$				
Total	248.237	481.249	392.799	585.150	286.276	242.527	244.685	264.548	317.311	375.749			

Les opérations de conversion, etc. ont été exclues comme dans le tableau qui précède. Il faut évidemment tenir compte pour les premières années des besoins considérables du gouvernement britannique, harassé par ses charges de guerre et de liquidation. Mais il n'en reste pas moins que le marché britannique des capitaux a subi une évolution très profonde en ce sens que les appels de capitaux les plus importants ne viennent plus de l'étranger mais émanent de l'intérieur et notamment de l'industrie. Malgré la crise endémique dont souffre la Grande-Bretagne, les appels de capitaux venant des entreprises indigènes ne répondent pas toujours a des nécessités vitales et en 1927,

par exemple, des émissions importantes eurent lieu pour le compte de sociétés cinématographiques et d'installations de champs de courses de lévriers. Ces catégories d'entreprises donnèrent lieu à une vive spéculation jusqu'à ce que le Ministre de l'Intérieur publia une déclaration qui provoqua la désaffection du public. Les émissions de 1928 provoquèrent les réflexions suivantes du Statist: « Non moins remarquable que le volume imposant du nouveau capital demandé aux souscriptions l'an dernier, fut l'avidité intense avec laquelle les valeurs les plus spéculatives furent accueillies par le public. C'est dans la section « entreprises commerciales et industrielles diverses » que l'ac-

tivité fut la plus grande et des demandes de capital furent introduites pour la réalisation des buts les plus divers. Un trait caractéristique de 1928 fut le montant substantiel de capitaux investis dans des entreprises s'occupant de produits de luxe, spécialement de gramophones ». La même publication faisait ressortir combien nombreuses étaient les actions créées avec des actions d'un montant insignifiant, sûr appât à la spéculation. En outre, beaucoup de sociétés furent créées pour exploiter quantité de brevets et procédés nouveaux.

Pour le premier semestre 1929, renversement de la situation : ce sont les augmentations de capital des grandes entreprises existantes qui l'emportent et les nouvelles émissions sont beaucoup plus saines que les années précédentes : le public a subi des pertes en soutenant les entreprises des « inventeurs », selon le mot si exact de Sombart, entreprises séduisantes mais souvent irrationnelles, dépourvues de l'esprit méthodique, logique du capitalisme. La section « entreprises diverses » figure cette fois pour un montant beaucoup moins considérable que précédemment.

Les chiffres et les indications qui précèdent appellent des commentaires.

Tout d'abord, le marché des capitaux de la Grande-Bretagne se nationalise. Il en est de même de tous les pays d'Europe continentale, dont les besoins semblent illimités. La France prête à l'étranger, mais à court terme et pour des montants qui ne figurent pas aux statistiques. On constate tout particulièrement en Belgique et en Hollande ce développement des émissions d'entreprises nationales qui correspond à une profonde évolution industrielle. Les Etats-Unis devenus prêteurs du monde, voient également se développer fortement les besoins de fonds des entreprises nationales. Le monde traverse donc une période d'organisation économique intense dont les conséquences se feront sentir dans quelques années. En attendant, le mouvement se manifeste par un repliement sur soi-même de certains marchés des capitaux. Les Anglais formés par une longue tradition de placements à l'étranger, semblent se plaindre de cette « nationalisation » de leurs investissements.

Il faut s'entendre. En premier lieu, il convient de savoir si les fonds requis par les entreprises insulaires sont détournés d'emplois à l'étranger. Rien n'est moins certain: la concurrence des Etats-Unis a enlevé à la place de Londres bon nombre de ses clients et si les Dominions, sauf le Canada, continuent à faire appel aux capitalistes de la mère-patrie, les emprunteurs étrangers ne reprennent qu'assez lentement le chemin de Londres.

Ensuite se pose la question de savoir si l'industrie britannique, réputée munie d'un outillage désuet, n'a pas un urgent besoin de ces capitaux qu'elle demande aux épargnants dans des proportions 2 1/2 à 3 fois plus fortes qu'avant-guerre, en tenant compte de la dépréciation de l'or.

Mais il est certain que la faiblesse de la livre sur les marchés mondiaux rend la Grande-Bretagne plus attentive que jamais à sa balance des paiements et qu'elle est tout naturellement amenée à souhaiter des placements extérieurs, devant lui fournir des rentrées régulières.

Avant d'abandonner cette question du marché des capitaux, revenons sur les introductions de valeurs spéculatives qui, selon un très intéressant article de *The Economist* ont causé de lourdes pertes à l'épargne.

L'hebdomadaire financier londonien a porté son attention sur les émissions de valeurs spéculatives en 1928. Par spéculatives il entend celles se rapportant à des entreprises utilisant un nouveau brevet ou entreprenant une branche nouvelle de la production ou de la répartition. L'enquête porte de la sorte sur 128 sociétés dont six s'occupant de la fabrication de verres spéciaux, neuf de la production de bandes cinématographiques, dix du commerce de la soie artificielle, dix-neuf de l'exploitation de brevets relatifs à des machines automatiques, cinquante-trois entreprises sont classées dans les « divers » et comprennent des exploitations minières.

Voici le tableau des cours à différentes périodes :

	Valeur au pair	Valeur maximum atteinte en 1928	Valeur au cours en août 1929					
	(En livres)							
Sociétés de soie artificielle	8.269.250 1.676.463 3.465.000 2.543.000 868.250 13.339.208	8.805.953 1.923.230 6.378.479 5.108.589 1.102.156 15.229.789	3.229.583 651.314 1.431.547 1.182.609 314.100 10.590.383					
Total	30.161.171	38.548.196	17.399.536					

La perte sur le pair est de 42,3 % et le cours maximum de 54,86 %. Pour la catégorie « gramophones » la perte est de 77,56 %! Quelles furent les causes de ces

« bubbles », de cet engouement du public pour des valeurs spéculatives? Il faut d'abord tenir compte de l'activité générale des valeurs industrielles cotées à Londres en 1928. Par rapport aux bilans influencés par les conséquences de la grève des mineurs de 1928, les rapports et bilans publiés en 1928 étaient favorables et ont poussé les spéculateurs vers la hausse. La prospérité des grandes compagnies de gramophones a créé l'illusion qu'il suffisait d'entrer dans cette branche pour récolter une fortune. La loi de sauvegarde de l'industrie britannique du film a donné confiance en l'avenir de celle-ci.

Le public a perdu tout sens critique et a accordé sa confiance à des compagnies non viables dont un bon nombre entreront en liquidation volontaire ou forcée; certains exemples en fournissent déjà la preuve. D'autres entreprises vont essayer de fusionner avec des entreprises ayant fait leurs preuves.

Ces émissions de valeurs douteuses ont favorisé la naissance d'entreprises malsaines qui ont souscrit le capital des entreprises nouvelles sans avoir les moyens de faire face à leurs engagements. C'est ainsi que, dans l'industrie de la soie artificielle, une firme d'« underwriters » au capital de £. 30.000 souscrivit £. 292.000 d'une nouvelle usine. La faillite des « underwriters » a empêché l'usine de terminer ses installations pour lesquelles elle avait déjà fait de fortes dépenses.

Dans une autre étude, The Economist signale le développement rapide d'une nouvelle tendance du marché des capitaux à Londres : « les émissions par introduction à la Bourse » se développent au détriment des souscriptions publiques. Les exigences du Stock Exchange en ce qui concerne la publicité à donner à l'organisation juridique et financière des compagnies dont les valeurs sont introduites à sa cote, sont plus grandes que celles que prévoient les « companies acts » pour la vente par souscription publique, mais il paraît que les intermédiaires qui achètent la grosse part des actions pour les revendre en Bourse couvrent leurs frais et se prémunissent contre les risques, prélèvent des bénéfices disproportionnés avec l'importance du capital des entreprises.

Les grandes banques.

Nous avons à plusieurs reprises fait ressortir combien sont dangereuses et décevantes les comparaisons statistiques portant sur des intervalles de temps trop courts. Les Anglais sont particulièrement friands de ce genre de documentation et ils en ont établi sur toutes les questions économiques. D'autre part, empressons-nous de le dire, cette abondance de chiffres permet à l'observateur prudent de dégager certaines tendances et elle est infiniment plus précieuse, malgré les inconvénients qu'elle peut présenter aux mains de commentateurs inhabiles, que l'absence de renseignements dont on souffre souvent en Belgique.

Les banques anglaises ne manquent jamais de publier des états de situation mensuels et semestriels. Nous avons déjà dit ici même les insuffisances de ces relevés (1) et les erreurs que peuvent commettre les analystes trop pressés. Mais dans ce cas spécial également, les banques anglaises rendent au monde économique britannique un service signalé en lui faisant connaître leur évolution. En outre, on peut affirmer qu'en matière de commerce de banque, où l'évolution est très rapide, les inconvénients des comparaisons à courte échéance sont surpassés par les avantages pratiques qui en résultent : ainsi, la connaissance d'une évolution brusque du marché de l'argent permet d'appliquer au bon moment une modification du taux de l'escompte.

C'est avec les réserves qui précèdent présentes à l'esprit que nous analyserons la dernière situation semestrielle des « big fives ».

	30 juin 1929	Différence par rapport au			
. •	•	30 juin 1928	30 juin 1927		
		(En millions de	livres)		
Capital versé	$63,9 \\ 52,5 \\ 183,4 \\ 1.627,4$	$\begin{array}{ c c c } + & 0,1 \\ + & 0,2 \\ + & 46,6 \\ + & 32,1 \end{array}$	$\begin{array}{c c} + & 0.7 \\ + & 0.8 \\ + & 103.5 \\ + & 57.7 \end{array}$		
	1.927,2	- - 79.0	+ 162.7		
Encaisse, avoir à la Banque Centrale, comptes courants banquiers, chèques à l'encaissement Pourcentage par rapport aux dépôts Argent à vue et à court terme Placements Escomptes Prêts et avances	$\begin{array}{c} 245,3 \\ 15,1 \% \\ 123,7 \\ 232,2 \\ 198,5 \\ 903,9 \end{array}$	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		

⁽¹⁾ Cfr. « La liquidité des banques ».
Bulletin N° 3, 1928, vol. 1, page 117.
Bulletin N° 4, 1929, vol. 1, page 141.

L'INDUSTRIE DU CHARBON.

On sera frappé par le développement important des acceptations, des dépôts et des « loans and advances » et par la réduction de l'encaisse et des effets escomptés. Le développement des affaires d'acceptation pourrait être considéré comme un témoignage encourageant de la reprise des exportations invisibles de la Grande-Bretagne, mais on n'oubliera pas qu'il marque aussi une évolution interne des banques qui s'adonnent de plus en plus aux opérations qui étaient autrefois l'apanage d'entreprises spécialisées : les discount companies. La réduction de la « ratio » est la conséquence d'une évolution assez récente, accusée encore par le fait que les banques londoniennes renoncent de plus en plus aux pratiques du « window dressing » ainsi qu'en a témoigné M. Mac Kenna, président de la Midland Bank, dans son discours annuel aux actionnaires de cette institution. The Economist commente comme suit la diminution de la «ratio» : «Il y a un an, les banques travaillaient avec une encaisse moyenne égale à 15.8 % des dépôts. Si elles s'v étaient tenues. une diminution de l'encaisse de £. 6,8 millions aurait signifié une réduction de £. 43,0 millions de leurs dépôts. Au contraire, elles ont laissé tomber la ratio à 15,1% et les dépôts se sont accrus de £. 32,1 millions.

Il y a là une indication que la politique des banques anglaises est certes plus libérale qu'autrēfois. Un autre indice réside dans le développement des avances par rapport aux dépôts. Le rapport entre ces deux postes est de 55,6 % contre 50,7 % en 1924, alors que la proportion normale d'avant-guerre était fixée à 50 %. Le tableau suivant est intéressant à consulter à cet égard.

Proportion des avances aux dépôts.

30	juin	1914.						50,7 %
	>>	1925						52,0
))	1926						53,7
))	1927						54,6
))	1928						53,6
))	1929						55,6

Il ressort de ces données que les banques accordent aux industries un volume considérable de crédit, qui correspond au léger relèvement de l'activité de l'économie britannique. Elles secondent la politique monétaire de la Banque Centrale en réduisant leurs encaisses, ainsi que nous l'avons montré plus haut. Cette remarque est importante, car les détracteurs de la politique monétaire insistent précisément sur le manque d'élasticité de la circulation et sur les conséquences qui en résultent pour l'industrie. Le manque d'expansion de l'émission entraîne à leurs yeux les conséquences de la déflation si le marché, au contraîre, se développe.

On constate une amélioration de l'industrie charbonnière, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

	1.000 tonnes de charbon disponibles pour la vente
Moyenne mensuelle 1913	24.337
— 1924 · · · · · · · · ·	22.617
— 1925	20.590
$ 1926 \dots \dots$	10.692
— 1927	21.355
1928	20.129
1928 Juin	19.260
Juillet	18.423
Août	18.651
Septembre	19.154
Octobre	21.445
Novembre	20.969
Décembre	19.842
1929 Janvier	22.792
Février	21.397
Mars	22.949
Avril	21.206
Mai	21.021
Juin	20.249

Le Bulletin statistique publié par le service des Mines montre que pour le premier trimestre de l'année, la marge de bénéfice réalisé par tonne est faible, mais que seul le Comté de Durham est en perte, avec un déficit moyen de 1 3/4 penny par tonne. On s'attend à ce qu'au cours du deuxième trimestre ces marges se rétrécissent encore. Le bénéfice moyen pour le Royaume-Uni a été de -/9 par tonne.

D'importantes économies ont été réalisées sur le chapitre salaires : le salaire par tonne extraite pendant le premier trimestre de 1929 s'établit à 9/- net alors que pour les quatre trimestres de 1928, il s'établissait comme suit : 9/8, 9/7, 9/6, 9/2.

Le prix moyen des charbons s'est relevé de 6 pence en moyenne à la tonne et a atteint 14/-, grâce à une plus grande régularité du travail et à une plus forte production.

Les exportations sont également en progrès et *The Economist* prévoit que le moment n'est pas loin où elles atteindront le niveau d'avant-guerre.

Les marchés d'Australie, de l'Inde, de l'Atlantique Sud et du Pacifique méridional sont graduellement reconquis. Malgré la concurrence américaine, les exportations vers le Canada se développent et le terrain perdu en Italie est reconquis en partie. Signalons à ce propos la satisfaction qui règne en Angleterre à la suite de la décision prise par l'Italie au cours des pourparlers de La Haye d'acheter annuellement un million de tonnes de charbon gallois, pendant un certain nombre d'années.

La reprise des exportations vers l'Australie ne paraît pas due exclusivement à la grève des mineurs de ce dernier pays. Le charbon de la Nouvelle-Galles du Sud est fort cher et ne peut actuellement supporter la concurrence de la houille anglaise, même en Australie occidentale. De 1915 à 1926, l'Australie était parvenuc à suffire à ses propres besoins et à exporter du charbon vers 22 pays étrangers. Actuellement, le charbon anglais étant redevenu bon marché et abondant, l'Australie a perdu son commerce d'exportation, une grande partie de sa clientèle de charbon de soute et son marché intérieur lui-même est menacé.

The Economist se félicite particulièrement de la situation du Canada, qui devient un client aussi important que la France.

Pendant de nombreuses années, le Canada importait annuelllement de 14 à 18 millions de tonnes de charbon américain. Les frais de transport et de production sont tels qu'actuellement le charbon anglais coûte quelques shillings de moins que le charbon des Etats-Unis. Afin de parer à l'interruption des livraisons de charbon en hiver, par suite de la congélation du Saint-Laurent, on étudie la création d'entrepôts où l'on pourrait constituer des stocks en été.

La situation du commerce charbonnier britannique s'améliore également sur notre continent: la hausse des salaires et des autres coûts de production en France, Allemagne, Belgique et Hollande, élevait dans ce dernier pays le prix de revient au-dessus de la moyenne anglaise. Le coke et le charbon allemands ne peuvent l'emporter à Hambourg sur la houille anglaise sans le secours d'une prime. La concurrence anglaise se fait sentir jusqu'à Mannheim.

En France, la dernière hausse du charbon a favorisé les exportateurs anglais, le charbon à coke est fort rare et la demande de charbon domestique est extraordinaire.

En Belgique, l'administration des chemins de fer achète plus de charbon anglais par suite de la hausse des prix. La main-d'œuvre est rare en France et en Belgique et les salaires ne cessent de monter.

En Pologne, la hausse des salaires est rapide, les ouvriers mineurs polonais étant les moins bien payés de l'Europe; d'autre part, les chemins de fer ne peuvent transporter que 12 millions de tonnes par an et la navigation maritime que 6 millions, de sorte que l'exportation polonaise est en fait fort limitée.

On le voit, il y a là des signes d'une amélioration du commerce d'exportation; cependant, soulignons que la demande intérieure reste insuffisante et restreint l'extraction et que certains districts sont complètement ruinés, d'où un chômage intense.

LA CRISE DANS L'INDUSTRIE TEXTILE.

Un conflit, qui aurait accru les difficultés contre lesquelles doit lutter l'industrie cotonnière anglaise, vient d'être évité à la suite de longues négociations.

Nous avons signalé dans une chronique antérieure que les fédérations patronales de l'industrie cotonnière, et plus spécialement des chefs d'entreprises travaillant le coton américain, avaient proposé une réduction des salaires. Mais cette fois les patrons

furent presque unanimes à écarter les propositions de leur fédération en soutenant qu'il serait extrêmement difficile d'établir des différences entre les ouvriers travaillant le coton américain et ceux qui travaillent le coton égyptien et que la surproduction étant la cause principale de la crise, la baisse des salaires ne serait pas un moyen efficace d'y remédier. Le temps a passé et le 15 juillet les syndicats patronaux des tissages et filatures ont annoncé l'intention de réduire les salaires payés à partir du 29 juillet de 12 3/4 %. Les chiffres donnés par les revues anglaises sur l'unanimité des votes favorables contrastent avec les vues que nous venons de rappeler. C'est ainsi qu'une des fédérations recueillit 92,41 % d'adhésions et une autre 80 %. D'autre part, l'unanimité chez les employés fut complète pour donner au syndicat le pouvoir de résister à l'abaissement des salaires. C'est ainsi que le syndicat central des filateurs s'opposa à la réduction des salaires par 98 % des voix admises au vote. Il y avait là, semble-t-il, l'origine d'un conflit de la plus grande importance et si les ouvriers n'acceptaient pas les propositions qui leur étaient faites, le lock-out devait entraîner des conséquences fâcheuses. Jusqu'au moment de la dénonciation du contrat sur les anciennes bases aucun progrès des négociations n'a pu être enregistré et un lock-out intéressant 500.000 ouvriers fut décrété. Il est à remarquer que les patrons ont fait coïncider le lock-out avec la période des vacances, de facon à éviter une irritation dans la masse et à diminuer la résistance ouvrière. Après quelques jours de grève, une commission patronnée par le Ministère du Travail anglais est arrivée à un accord intéressant l'ensemble de l'industrie : les ouvriers acceptaient la réduction des salaires proposée par les employeurs. C'est la troisième réduction importante des salaires qui est décidée depuis quelques années dans l'industrie britannique. Les mineurs, les cheminots avaient accepté avant les ouvriers des textiles la réduction de leurs gages. Il importe cependant de ne pas attribuer une importance exagérée à ces réductions de salaires comme marquant une tendance générale susceptible d'application ailleurs. En effet, le coût de la vie a subi en Angleterre depuis l'époque où la plupart des conventions de salaires avaient été conclues, des réductions assez appréciables et en effet, les ouvriers au travail avaient, par la suite du maintien de leurs salaires bénéficié d'une augmentation de leur pouvoir d'achat que ne justifient pas les conditions de la production, et l'abaissement des salaires est en réalité moins sensible que le simple examen des chiffres ne peut faire préjuger. Signalons également que ce n'est pas seulement par des réductions de salaires que l'industrie britannique espère reconquérir son ancienne suprématie; les réductions de salaires apparaissent tout au plus comme des expédients temporaires ou des solutions de pis-aller permettant de gagner du temps afin d'accomplir avec plus de chance de réussir, une réforme complète de l'industrie.

C'est ainsi que nous l'avons déjà signalé antérieure-

ment, la rationalisation de l'industrie cotonnière se poursuit. Une déclaration officielle de la Lancashire Cotton Corporation dont nous avons relaté la création dans notre dernière chronique sur la Grande-Bretagne, constate qu'elle a fait des offres fermes d'achat (absorption) à 71 sociétés possédant 10.194.347 broches et 5.179 métiers. D'autre part, 13 sociétés travaillant le coton égyptien, possédant 31 usines et 3.000.000 de broches ont fusionné sous le nom de Combined Egyptian Mills, Ltd.

LES CONSTRUCTIONS NAVALES.

Un des éléments les plus importants de la balance des comptes du Royaume-Uni consiste, on le sait, dans l'activité de la flotte marchande. La commission du « Lloyd's Register of Shipping » vient de publier son relevé annuel de tous les navires marchands de plus de cent tonnes.

Ce relevé comporte certains enseignements: En 1928-1929, l'Allemagne a augmenté de 350.000 tonnes le tonnage de sa flotte de commerce. Elle est suivie par l'Angleterre (291.000 tonnes) et la Norvège (256.000 tonnes). Le développement de la flotte de commerce du Royaume-Uni est considérable, si l'on remonte, par exemple, à l'année 1904. Mais la part proportionnelle de cette flotte dans le commerce maritime mondial s'est considérablement réduite:

Flottes de commerce du monde entier.

(en millions de tonnes)

		Royaume-Uni		To	TONNAGE MONDIAL				
ANNÉES .	Vapeur et moteur	Voile	Total	Vapeur et moteur	Voile	Total			
904 909 914 919 924 929	14,0 16,5 18.9 16,3 19,0 20,0	1,4 0,9 0,4 0,2 0,1	15,4 17,4 19,3 16,5 19,1 20,1	28,6 36,5 45,4 47,9 61,5 66,4	6,2 5,0 3,7 3,0 2,5	34,8 41,5 49,1 50,9 64,0 68,1			

De 1904 à 1909, la flotte à vapeur s'est accrue de 3,6 % par an; de 1909 à 1914 de 2,9 % et de 1919 à 1929 de 1 %.

Le Royaume-Uni ne possède plus qu'un tiers de la flotte marchande du monde contre 44,5 % en 1914, par suite de l'accroissement de la marine américaine, accroissement portant sur 10 millions de tonnes. Il faut tenir compte du développement rapide et considérable du tonnage scandinave et de la reconstitution extrêmement remarquable de la flotte marchande allemande. L'Italie, qui avait fait de grands progrès de 1924 à 1927, a ralenti le mouvement.

Au cours de ces dernières années, les grosses unités (6.000-8.000 tonnes) retiennent davantage l'attention des constructeurs.

Au cours du semestre écoulé, l'activité des chantiers navals de construction a été grande.

Le tonnage total en cours de construction dans les chantiers britanniques est de 1.454.000 tonnes, en augmentation sur les chiffres de l'an dernier. Il est à remarquer que pendant que l'activité des constructions navales a augmenté en Angleterre, celle des autres chantiers mondiaux a un peu diminué; en ce moment, l'Angleterre a une part de 51,2 % dans le total du tonnage en construction. Avant-guerre cette part était de 57 % environ. Le nombre de navires en chantier est exceptionnellement élevé.

Le protectionnisme impérial et l'Empire

Marketing Board.

L'activité de l'Empire Marketing Board, si louable qu'elle soit, ne semble pas apporter de soulagement immédiat à la crise anglaise, et les résultats atteints à ce jour paraissent maigres aux Anglais, en proportion du subside annuel de 1 million de livres sterling. Des organismes de propagande n'ont que rarement un rendement immédiat et chiffrable.

Il convient aussi de distinguer entre l'action purement commerciale et publicitaire du Board et des activités connexes dont on l'a investi et dont il semble s'occuper avec fruit.

Les affiches de l'Empire Marketing Board poussent au nationalisme économique le plus caractérisé et il a, au moins, le mérite d'une franchise presque naïve. Le Board est soutenu dans sa campagne par celle de la British Empire Produce Association.

Les efforts déployés dans ce sens nous remettent en mémoire la campagne de nationalisme déclanchée, il y a 50 ans, par la Review of Reviews, avec sa chronique « Wake up England », et le New Review, avec sa non moins fameuse rubrique « Made in Germany ».

Il est inutile de dire que toutes les publicités particulières ont pris le ton, et l'origine britannique d'un produit est la première qualité que l'on prône.

Aussi, le consommateur britannique est-il invité à manger des pommes de l'Empire, à boire du cidre du

« Devon » et des bourgognes sud-africains et australiens, à alimenter son auto de pétrole et d'huile des grands trusts anglais, etc., etc.

L'art de l'affichier anglais est admirable et il sert à merveille la cause du nationalisme, ou, pour mieux dire, de l'impérialisme économique.

Chose curieuse, les produits ainsi vantés pour leur origine géographique acquièrent une personnalité qui rappelle bien des souvenirs :

Lorsque, au XVI° siècle, les navires revenaient des Indes et des Amériques, chargés de poivre, d'épices, de tissus, etc., ces denrées rares et précieuses portaient le nom de leur pays d'origine accolé au leur. Les produits avaient une personnalité géographique qu'ils ont perdue au cours du développement de la production en masse. Mais il est à remarquer que la concurrence et la concentration ont fait émerger des entreprises qui se sont distinguées par la perfection de leur production. Les biens de consommation ont peu à peu retrouvé une personnalité qui s'accuse surtout pour les produits alimentaires : fruits du Cap, du Canada, de France, des vallées de Californie, miel néozélandais, etc.

Le nationalisme économique a profité de cette tendance des producteurs et, dans ce domaine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se sont certainement montrés des pionniers. Il suffit de lire les « avertissements » des journaux et revues en langue anglo-saxonne pour s'en convaincre. La Belgique s'oriente lentement dans cette voie où elle hésite, manquant, semble-t-il, de préparation, habituée qu'elle est à voir vendre ses produits par des intermédiaires étrangers, peu soucieuse encore de se réserver le marché national, élargi par les circonstances d'après-guerre. Il est vrai que la Belgique ne possédant pas d'industrie cinématographique, ayant peu de publications populaires nationales, se trouve dans une situation assez peu favorable au développement de l'imitation sociale. Le film anglosaxon, par la simple force de l'exemple, sans même aucune intention publicitaire, dirige l'esprit des spectateurs réceptifs vers des types bien définis d'objets de grande consommation.

Quoi qu'il en soit, l'effort de l'Empire Marketing Board dans le sens publicitaire est considérable et si l'on trouve exagérés les subsides dont il jouit, on les lui accorde cependant.

Il mérite d'ailleurs que l'on s'intéresse à lui par les œuvres de caractère scientifique qu'il patronne. Nous avons pris soin de signaler à nos lecteurs le rôle joué par lui dans la création d'un laboratoire de recherches au sujet des parasites des récoltes (1). Il a établi l'an dernier dans l'Empire huit nouvelles stations de recherches et subsidié des travaux sur la conservation des viandes et des légumes par le froid. Il semble que s'il n'est pas sûr de développer la consommation par

sa seule action publicitaire, l'Empire Marketing Board veut tout au moins agir sur les prix de revient des produits agricoles en évitant les pertes et les gaspillages dus aux agents extérieurs.

Ce n'était peut-être pas vers cette direction que l'on désirait orienter le Board, mais il est évident que cette tâche en elle-même méritait d'être entreprise, peu importe par quel organisme.

LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS.

La législation anglaise se préoccupe en ce moment d'apporter à la loi sur les sociétés anonymes des corrections dont le but est d'assurer aux actionnaires une connaissance plus exacte de la vie des entreprises dont ils détiennent des titres.

L'Economiste Français du 6 juillet 1929 résume comme suit la réforme proposée :

« Suivant la méthode actuellement en cours, les compagnies ont le droit de faire figurer globalement dans leur actif la valeur du fonds de commerce, ainsi un seul chiffre groupe tout ce qui compose celui-ci: immeubles, usines, matériel, baux, brevets, clientèle, et même les intérêts que les compagnies peuvent avoir dans d'autres affaires subsidiaires. Dans la méthode préconisée par le projet qui nous occupe, des éléments d'actif très divers devront être indiqués séparément. La valeur du fonds de commerce proprement dit devra être indiquée à part, les brevets, les immeubles, les machines et l'installation devront chacun faire l'objet d'un chiffre séparé dans lequel il sera naturellement tenu compte des amortissements pratiqués sur chacun d'eux. Les intérêts pris dans des entreprises subsidiaires sont l'objet du soin particulier du législateur; il ne demande pas que dans, la nouvelle méthode, on donne une liste des compagnies subsidiaires, avec, en regard de chacune d'elles, le nombre d'actions détenues, il se limite à demander que sous ce chapitre figure au bilan une somme représentant le montant total des capitaux qui ont été investis dans ces affaires, et dans le cas où des avances leur auraient été consenties, celles-ci devront être également indiquées, en bloc, à part. Dans le même ordre d'idées, au passif devront figurer, en regard de ces capitaux, les sommes qui peuvent être dues aux compagnies subsidiaires. Cette clause met au point d'une manière très claire une question qui est toujours demeurée difficile à résoudre pour les non-initiés. A la vue du bilan établi suivant la nouvelle méthode, l'actionnaire, après avoir lu le rapport du conseil, pourrait se faire, assez facilement, une idée à peu près exacte de la valeur des placements que sa compagnie a cru devoir faire en dehors de sa propre activité.

» Ayant ainsi déterminé nettement la valeur des immobilisations et des placements plus ou moins facilement réalisables, le législateur s'est attaché à rendre aussi clair que possible l'indication de la valeur de l'actif variable; ici, il y avait un peu moins à faire. La valeur du stock au prix d'inventaire est déjà indiquée

⁽¹⁾ Cfr. Bulletin n° 5, vol. II, 1927, p. 131, et Bulletin n° 12, vol. II, 1928, page 462.

dans les bilans actuels. Ce qui est moins nettement énoncé, c'est la valeur des créances. Le Législateur demande que celles-ci soient divisées en deux: d'une part, les créances sur les correspondants ordinaires de la société, déduction faite des provisions pour créances douteuses; et, d'autre part, les prêts consentis aux administrateurs — tout au moins quand la compagnie n'a pas pour but celui de faire des prêts aux particuliers. Les frais de premier établissement et ceux inhérents aux émissions de capital devront égalelement être indiqués à part, sous déduction des amortissements pratiqués.

» Du côté du passif la nouvelle loi n'apporterait guère que deux changements importants dans son exposition. Au lieu d'indiquer, comme maintenant, sous un seul chapitre de créanciers divers les diverses dettes, la compagnie devrait, suivant la nouvelle méthode, les séparer en deux, en indiquant à part les dettes garanties de 100,000 livres sterling au moins. La deuxième modification est dans la présentation du compte profits et pertes, celui-ci devra notamment indiquer les bénéfices de l'année, et le montant éventuel de tout dividende intérimaire qui aurait déjà été payé au moment de l'établissement du compte; en outre, au débit, ce compte devra indiquer le montant des honoraires des administrateurs avec faculté de déduire de ce montant les sommes jusqu'à concurrence desquelles les compagnies subsidiaires participent à la rémunération des dirigeants. »

BOURSE DE BRUXELLES

Marché des changes.

La faiblesse de la livre sterling par rapport au belga, qui n'avait cessé de s'accentuer durant tout le mois d'août, paraît être enrayée. Au moment même de l'échéance du 31 août, le cours se releva de 34,8615 à 34,8715, puis gagna, avec des alternatives d'avances et de reculs, 34,88 3/4. C'est autour de ce niveau qu'on se tient en ce moment, mais sans grande résistance, l'offre l'emportant à nouveau sur la demande.

Cette avance de 34,86 à 34,88 3/4 a entraîné un raffermissement à peu près parallèle des autres devises. Le dollar a progressé de 7,1920 à 7,1965. Vis-à-vis de la livre sterling, cette dernière devise se montre toujours soutenue, tendance qui s'est encore accentuée ce jeudi 5 septembre lorsqu'on sut que la Banque d'Angleterre ne modifiait pas son taux d'escompte.

Le franc français vaut 28,1675, contre 28,15 il y a quinze jours. Durant cette même période, le florin s'est relevé de 288,09 à 288,34; le franc suisse de 138,41 à 138,55 et le Reichsmark de 171,27 1/4 à 171,34. La lire italienne marque également un léger gain à 37,64.

La peseta, plus largement traitée que précédemment, s'est maintenue sans difficulté autour de 106, cours en progrès de 1/2 point sur celui côté au milieu du mois d'août.

Les couronnes scandinaves n'ont pas été l'objet de transactions importantes et leurs cours n'ont guère varié. Nous trouvons le Stockholm à 192,73, l'Oslo à 191,5250, le Copenhague à 191,45 contre respectivement 192,70, 191,50, 191,40.

En devises livrables à terme, le marché a cté tour à tour ou largement vendeur ou fortement acheteur. Les écarts enregistrés d'une séance à l'autre, pour la livre sterling notamment, reflètent ces changements d'orientation. La prime payée pour trois mois en cette devise a oscillé entre 1 1/2 centième et 2 1/2 centième de belga. Le franc français, pour la même période, a valu environ 2 1/2 à 3 centième de belga de plus qu'au comptant.

Le call money est resté relativement cher. Depuis l'échéance du 31 août, on a payé généralement plus de 4 p. c.

Le taux de l'escompte privé est toujours en contact étroit avec le taux officiel.

Le 7 septembre 1929.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

L'activité s'est montrée plus limitée au marché du comptant pendant la quinzaine écoulée.

Toutefois, les différences de cours qui se sont établies, le plus souvent dans le sens de la baisse, sont généralement peu importantes.

Aux rentes: 3 p. c. Dette Belge 2º série, 65 contre 64.50; 5 p. c. Intérieur à primes (titres de 500 francs), 502,50 contre 497,50; idem (titres de 25,000 francs), 507,50 contre 503; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921 (titres de 20 obligations), 204 contre 196,50; 5 p.c. Dommages de Guerre 1922, 250,25 contre 249,75; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 510,25 contre 507; 6 p. c.

Association Nationale des Industriels et Commerçants, 100,25 contre 100; 6 p. c. Consolidé 1921 se répète à 100,25.

Aux assurances et banques: Assurances Générales sur la Vie, 10875 contre 10900; Banque de Bruxelles, 2385 contre 2430; Banque Nationale de Belgique, 3290 (coupon de fr. 62,50 détaché) contre 3300; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 7625 contre 7700; part de réserve Société Générale de Belgique, 15075 contre 15300.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières: Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 41525 contre 45000; 1/10° part de fondateur idem, 4200 contre 4410; Hypothécaire d'Egypte, 1690 contre 1100.

Aux chemins de fer et canaux: Action privilégiée Société Nationale des Chemins de fer belges, 583 (excoupon de 30 francs) contre 600,50; part de fondateur Congo, 19025 contre 19975; action de capital Chemins de fer Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 2300 contre 2380; action de jouissance Welkenraedt, 20450 contre 20650.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux: Action de capital Bruxellois, 2530 contre 2590; action de dividende idem, 7450 contre 7725; action de dividende Pays de Charleroi, 1610 contre 1710, 1/100° part de fondateur Rosario, 2610 contre 2760.

Aux tramways et électricité (Trusts): Part sociale Chemins de fer et Entreprises, 2455 contre 2595; part sociale Electricité et Traction, 6750 contre 7150; action de capital Electrobel se répète à 9400; action de capital Railways et Electricité, 1825 contre 1870; part de fondateur idem, 9250 contre 9175; action ordinaire Tientsin, 5050 contre 4850; action ordinaire Sofina, 34750 contre 32675.

Aux entreprises de gaz et d'électricité: action privilégiée Société Générale de Distribution Electrique, 1605 contre 1450; 10° part de fondateur Electricité Est de la Belgique, 9600 contre 8925; 1/100° part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 5460 contre 5560; part de fondateur Luxembourgeoise d'Electricité, 3280 contre 2810; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 12125 contre 12450; action de capital Gaz de Saint-Josse, 3740 contre 3250.

Aux industries métallurgiques: Part sociale Angleur-Athus, 1850 contre 1750; Fabrique de Fer de Charleroi, 4375 contre 4225; Forges de Clabecq, 42500 contre 43000; 1/10° part de fondateur Fonderies Bruxelloises, 10975 contre 8725; action ordinaire Hauts Fourneaux et Mines à Halanzy, 5300 contre 5925; Ougrée-Marihaye, 5675 contre 5100; Providence, 15450 contre 15750.

Aux charbonnages: Fontaine-l'Evêque, 8125 contre 7625; Mariemont et Bascoup, 11825 contre 11100; Noël-Sart-Culpart, 18025 contre 17700; Petit-Try, 8450 contre 8150; part sociale Werister, 11350 contre 11325; Willem-Sophia, 6250 contre 5975.

Aux zincs, plombs et mines: Compagnie Belge Mines, Minerais et Métaux, 700 contre 735; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 2235 contre 2450; 1/10° action Vieille-Montagne, 5175 contre 4815.

Aux glaceries: Auvelais, 30050 contre 30025; Moustier-sur-Sambre, 28975 contre 28900.

Aux verreries: Bennert-Bivort, 1610 contre 1710; Hamendes, 1800 contre 1900; Jonet, 4175 contre 4200.

Aux industries de la construction: Action ordinaire Cannon Brand, 4075 contre 4275; part de fondateur Merbes-Sprimont, 16300 contre 15300; action privilégiée Tuileries du Pottelberg, 7200 contre 7750; action de capital idem, 8250 contre 9100.

Aux industries textiles et soieries: Part de fondateur Le Peigné, 3400 contre 3650; Linière La Lys, 15300 contre 15250; action de jouissance Nouvelle Orléans à Gand, 13150 contre 13475; Soie Viscose, 4110 (ex-coupon de fr. 175,50) contre 4410.

Aux produits chimiques: Part sociale Fabrique Nationale Produits Chimiques et Explosifs, 4100 contre 4290; part de fondateur Industries Chimiques, 11150 contre 11400; Laeken, 6925 contre 7200; action de capital Sidac, 8650 contre 7750; action de dividende idem, 7700 contre 6750; Vedrin, 7850 contre 7125.

Aux valeurs coloniales: Fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 10225 contre 10925; Compagnie pour le Commerce et l'Industrie du Congo, 13575 contre 13975; Géomines, 15375 contre 15975; action privilégiée Katanga, 121000 contre 126000; action ordinaire idem, 106250 contre 116000; 1/3 action de dividende Simkat, 4200 contre 4360; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 8675 contre 8800.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières: Part de fondateur Hallet, 6900 contre 6750; Telok-Dalam, 2495 contre 2550.

Aux alimentation: Brasseries d'Ixelles, 3630 contre

3710; action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 10500 contre 10825; action de capital Minoteries et Elévateurs à Grains, 22675 contre 21650.

Aux industries diverses: Part sociale Englebert O. Fils et Cie, 13750 contre 14650; Forfina série B, 815 contre 857,50; part de fondateur Grands Magasins à l'Innovation, 7800 contre 8225.

Aux Sucreries: Part sociale Sucrerie et Raffinerie de Pontelongo se répète à 2450; part sociale Sucrerie de Roustchouck, 877,50 contre 915; action ordinaire Sucrerie en Roumanie, 5625 contre 5475.

Aux actions étrangères: Part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 132000 contre 128000; Chade, 19600 contre 18950; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 8900 contre 7900; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 25250 contre 22625; part bénéficiaire Parisienne, 6075 contre 5475; part de fondateur Mopoli, 20150 contre 19250; action ordinaire Royal Dutch, 61000 contre 57200; part sociale Arbed, 13100 contre 13550.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 5205 contre 4995; Barcelona Traction, 2075 contre 2220; Brazilian Traction, 2557,50 contre 2620; action de capital Buenos-Ayres, 732,50 contre 790; action de dividende idem, 692,50 contre 737,50; Kasaï, 847,50 contre 907,50; Métropolitain de Paris, 1990 contre 1795; Mexico Tram, 2010 contre 1890; Hydro-Electric Securities, 2845 contre 2615; action de capital Transports, Electricité et Gaz, 1020 contre 1225.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

1. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

	Taux o	fficiels (B. N.	de B.)	Taux « hor	s banque »	Taux du « call money »		
DATES 1929	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché	
a) La dernière quinzaine :								
21 acût 1929. 22 —	5, — 5, — 5, — 5, — 5, — 5, — 5, — 5, —	5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50	6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50	4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375 4,9375	5,875 5,875 5,875 5,875 6,— 6,— 5,875 6,5— 5,875 5,75 — 5,75	2,75 2,50 2,625 2,50 2,25 2,— 2,125 3,75 3,875 4,— 4,— 4,25 4,125 4,125	2,75 2,50 2,50 2,50 2,50 2,— 2,25 3,75 4,— 4,50 4,50 4,25 4,25	
1926	7,06 5,41 4,25	7,56 5,91 4,75	7,96 6,89 5,75	4,0534 4,0555	4,5013 4,4276	2,6966 2,6638		
1928 Juin	4,50 4,	5,— 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50	6,— 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,	4,3966 3,9337 3,9375 3,9375 3,9375 3,96825 3,96875 3,96875 3,96875 3,96875 3,96875 4,92894	4,762 4,35 4,375 4,375 4,375 4,375 4,375 4,375 4,375 4,606 4,905 5,205 5,205 5,80357	2,8125 1,97 2,9038 2,525 2,9352 2,60 2,505 2,115 2,672 2,654 2,64 3,151 2,833 3,481 3,405	3,0673 2,185 2,9567 2,535 2,9398 2,73 2,443 2,111 2,663 2,583 2,635 3,239 2,80 3,176 3,351	

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) le 5 septembre 1929 { sur les valeurs au comptant 8,50% sur les valeurs à terme 8,%

II. Taux des dépôts en banque le 5 septembre 1923.

	Compte	Compte	Compte à	Compte de dépôts à :						
BANQUES	à vue	de quinzaine	préavis de 15 jours	1 mois	3 mois	6 mois	l an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50 1,50 1,50	4,80 4,85 5,02	4,50 —	4,50 4,50 —	4,50 4,50 — 4,75	4,50 4,50 4,75 5,—		5,— 5,50	5,50	5,50

Taux des dépôte sur sivrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat: 4 p. c. jusqu'à 20,000 francs: 3 p. c. pour le surplus.

⁽¹⁾ Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois et les moyennes mensuelles des taux « hors banque » et taux du « call money. »

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours journaliers des changes à Bruxelles.

			1 Coi	urs jour	namers c	ies chan	ges	a Bruxe.	ues.					
DATES 1929 Lenders £ = 35 belgas	Pans 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) \$ = 7,19193 b. Амятеврам	GENÈVE fr. = 138,77	Madrid 100 P. = 138,77 b.		Sтоскносм 100 сг. == 192,736 b. Озго	100 cr. = 192,736 b.	Сореминацие	PRAGUE	\$ = 7,19193 b.	Berlin 100 M. = 171,321 h.	Vienne 100 sch. = 101,20 b.	Varsovie 100 zl. == \$0,68 b.	BUDAPEST 130 peng 5 = 125,79 b.
27-8 34,8625 28-8 34,8615	28,15 28,146 28,1435 28,15 28,1445 28,1505 28,1505 28,1505 28,1575 7	7,19225 7,1922 7,1923 7,1923 288,0 7,19175 288,1 7,19175 288,0 7,19325 7,1955 7,1955 7,1955 7,1955 7,1955 7,1975 288,2 7,1975 288,2 7,1975 288,3 - Moyenno	9 138,41 1 138,435 0 138,42 138,44 0 138,45 138,45 138,415 0 138,43 138,55 1 138,49 138,46	105,65 105,50 105,70 105,65 105,74 105,80 105,8087 106,05 106,10 106,05 106,05 105,90	37,62 37,6275 37,62 37,61 37,615 5 37,6225 37,6325 37,63 37,62 37,635 37,639	192,70 192,55 192,65 192,675 192,60 192,70 192,70 192,70 192,75 192,85 192,85 192,85 192,675 192,73	1,428 1,40 1,428 1,45 1,50 1,50 1,528	191,40 21 191,30 21 191,30 21 191,35 21 5 191,30 21 191,40 21 191,40 21 191,45 21 191,45 21 191,45 21	1,285 7, 1,2825 7, 1,2825 7, 1,2825 7, 1,2825 7, 1,28 7, 1,295 7, 1,31 7, 1,3125 7, 1,3125 7,	,1375 17, 1375 17, 1375 17, 13 17, 1295 17, 13 17, 135 17, 135 17, 138	71,24 71,20 71,23 71,22 71,215 71,235 71,25 71,27 71,28	101,29 101,35 101,15 101,20 101,25 101,20 101,225 101,20 101,25 101,30	80,55	125,40 $125,45$ $125,45$ $125,375$ $125,375$
		Londres	Paris	New- York	Amster	Genè	ve	Madrid	Italie		tock-	Berli	n ,	Vienne
1927		belgas 34,928	belgas 28,198	(cables) belgas 7,1852	belgas 288,16	belga	ı.s 10	belgas 122,59	belga 37,02	s be 4 19	elgas	 belga 170,7	$\begin{bmatrix} s \\ 2 \end{bmatrix}$	belgas .01,25 .01,06
1928 Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier Février Mars Avril Juin Juin Juillet Août	3	34,946 34,913 34,902 34,901 34,895 34,892 34,885 34,992 34,952 34,952 34,949 34,917 34,906 34,874 Change à	28,151 28,146 28,110 28,097 28,103 28,107 28,111 28,107 28,124 28,130 28,130 28,140 28,160 28,176 28,149 terme. (7,1791 7,1610 7,1757 7,1908 7,1949 7,1952 7,1890 7,1955 7,1966 7,2024 7,2013 7,2010 7,2020 7,1957 7,1919 Report	288,76 288,77 288,82 288,41 288,44 288,80 288,61 288,22 288,47 289,45 289,16 288,09	138,0 138,2 138,4 138,4 138,5 138,5 138,5 138,6 138,6 138,6 138,6 138,6 138,6 138,6 138,6	01 222 44 49 46 51 55 55 41 53 60 67 66 41 41 88	119,14 118,67 118,27 119,44 119,00 116,45 115,95 116,64 117,20 112,02 108,38 106,21 102,41 101,70 104,32 105,45	37,75 37,68 37,61 37,63 37,63 37,67 37,69 37,64 37,61 37,71 37,71 37,78 37,64 37,61	6 19 9 19 5 19 5 19 6 19 2 19 3 19 3 19 6 19 1 19 7 19 0 19 3 19	92,41 92,14 92,21 92,44 92,51 92,41 92,33 92,40 92,44 92,37 92,40 92,44 92,37 92,40 92,46 92,89 92,69	171,2 171,1 171,2 171,3 171,4 171,3 171,4 171,0 170,7 170,8 170,7 171,1 171,7	4 1 5 1 6 1 3 1 4 1 0 1 3 1 7 1 5 1 1 1 3 1 0 1 2 1	00,64 01,03 01,33 01,31 01,17 01,13 01,16 01,07 01,22 01,13 01,11 01,12 01,23 01,23
·			our 1 £	ı	POUR 10				UR 1 \$		T	our 10	O FLO	RINS
DATE	S	acheteu	1		cheteur	vende		acheteu	<u> </u>	ndeur	= ===	neteur		ndeur
23 —		R 0,000 R 0,000 R 0,000 R 0,000 R 0,000	8 R 0, 9 P P P P P P P P P P P P P P P P P P P	010 R R R R R R R R R R R R R R R R R R	0,012 $0,012$ $0,012$ $0,012$	R 0,0	10	D 0,001 D 0,001 D 0,001 D 0,001 D 0,001 D 0,001 D 0,000 D 0,000 D 0,000 D 0,001 D 0,001 D 0,001	7 5 D 0		R R	0,10 — pair pair pair 0,10 — 0,10 — pair pair pair	R	0,10
à 3 mois: 21 août 1929 . 22 — . 23 — . 24 — . 26 — . 27 — . 28 — . 29 — .		R 0,01 R 0,02 R 0,02	R 0, R 0,	012 R 026 R 024 R 025 R 025 R 026 R 026 R 026 R 022 R R		R 0,0	28	D 0,002 D 0,003 D 0,002 D 0,002 D 0,002 D 0,002 D 0,001 D 0,001 D 0,001 D 0,002 D 0,002	5 8 8 5 D (— — — — — — — — — — — — — — — — — — —	R R R	0,20 — pair pair pair 0,15 — 0,20 — 0,05 pair pair	R R	

INDICES DES PRIX EN BELGIQUE.

Indices simples des prix de détail (d'après le « Moniteur belge »). (Base: avril 1914, indice 100).

DAMEG		D 11	G . 1	T./	Pour le	royaume
DATES	Anvers	Bruxelles	Gand	Liége	en frpap.	en fror (1)
Année 1927 plus haut	852 793 823 894 844	855 805 829 903 852	811 767 788 849 801	804 754 778 848 798	812 755 786 852 805 820	117 109 113 123 116
(moyenne	861 854 851 860 868 876 888	858 858 855 864 873 885 897	817 807 807 817 822 830 841	813 805 802 807 818 831 842	811 811 819 825 834 845 852	118 117 117 118 119 120 122
15 décembre 1929 15 janvier 15 février 15 mars 15 avril 15 mai 15 juin 15 juillet 15 août	894 897 902 906 905 908 911 916 925	903 909 913 917 915 917 918 923 931	848 852 855 859 856 858 861 866 872	848 851 855 855 855 856 861 - 866	862 856 859 862 860 864 867 871	123 123 124 124 124 125 125 125

Indices des prix de gros.

DATES	Belgi (Revue du Base : Av	Travail)	Angleterre (B. of Trade) Base: 1913 (3)	Allemagne Base: 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base: 1926 (2)
	francs-papier.	francs-or(1)			
Année 1927 plus haut	858 837 847 855 830	124 121 122 123 120	144 140 141 144 138	140 135 137 152 138	97 94 95 100 96
Année 1928 plus bas	843	122	140	146	98
1928 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	844 844 841 831 830 835 847 855 867 865 869 862 851 848 858	122 122 121 120 120 120 122 123 125 125 125 124 123 122	144 143 141 139 138 138 138 138 138 138 138 138 138 136 137	145 146 147 150 151 152 152 151 153 154 154 153 1552	99 98 98 99 100 98 97 97 97 97 97 96 96

⁽¹⁾ Sur la base du taux de stabilisation. (2) Sur la base de 1913, l'index moyen de l'année 1926 était 151,1.

⁽³⁾ Les indices ont été rectifiés à partir du mois d'août 1928.

ł
9
4
I

			AU.E	MDEBL									001140						
	Rente 3 p. c., 2 impôt :	e série	Rest. N 5 p. net d'i		Consoli 6 p impôt		Congo 4 p. impôt		Congo 4 p net d'i	.с.	net d'in	-	1920, 5 p.c. boursables 50/500 fr.	d'imp.	tit. de 250 f	, 5 p. c. n et r. remb. en ou avec lots	impôt 2	e belge 195 2 p. c. remb partir du 1	. en 20 ans
DATES	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. eu égard au cours seult	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. cu égard au cours seul ^t	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul ^t	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.
1927 4 janvier	54,50 57,50	5,39 5,11	74,50 78,50	6,71 6,37	85,50 91,—	6,88 6,46	56,50 60,25	6, 94 6,51	66,— 65,10	6,06 6,14	400,— 422,50	6,25 5,92	6,90 6,54	197,50 207,75	6,33 6,02	7,22 6,87	 74,85	6,55	7,56
1928 2 juillet	65,— 65,— 64,25 63,25 62,75 62,50 63,— 64,— 65,55 65,50 65,— 64,75 65,—	4,52 4,58 4,65 4,65 4,69 4,70 4,67 4,49 4,49 4,52 4,52 4,52	85,80 86,25 86,25 86,35 86,25 86,50 86,50 91,10 91, 91, 91,15	5,83 5,80 5,81 5,80 5,79 5,80 5,78 5,78 5,78 5,49 5,49 5,49 5,49	97,55 98,25 98,45 98,10 98,60 98,75 98,65 99,25 100,65 100, 100,	6,03 5,98 5,97 5,99 5,96 5,95 5,96 5,92 5,84 5,87 5,88 5,88	63,40 62,— 63,— 63,75 65,25 67,50 69,— 68,10 71,50 72,10 67,25 67,80 66,50 72,10	6,18 6,32 6,22 6,15 6,01 5,81 5,76 5,48 5,44 5,83 5,78 5,89 5,44	71,— 70,05 70,50 67,— 68,35 68,25 69,— 73,60 71,— 73,— 71,— 79,—	5,63 5,71 5,67 5,97 5,85 5,86 5,80 5,10 5,41 5,43 5,63 5,68	456,— 450,50 459,— 463,50 477,— 486,50 500,— 500,— 501,— 501,— 502,25	5,48 5,55 5,45 5,39 5,29 5,24 5,14 5,— 5,— 4,99 4,99	6,05 6,13 6,— 5,94 5,82 5,76 5,63 5,47 5,48 5,48 5,47 5,48 5,47 5,48	229,— 225,— 223,25 225,25 229,— 234,— 252,50 245,75 247,— 245,50 241,75 244,75 248,75	5,46 5,56 5,60 5,55 5,46 5,34 4,95 5,09 5,06 5,09 5,17 5,11 5,08 5,—	6,21 6,33 6,38 6,32 6,21 6,08 5,61 5,77 5,74 5,78 5,80 5,70 5,67	81,— 82,— 81,60 81,55 82,— 82,50 84,25 85,25 90,75 89,25 89,0- 89,0- 89,0-	6,05 5,98 6,01 5,98 5,94 5,82 5,75 5,40 5,49 5,51 5,50	6,83 6,72 6,77 6,78 6,69 6,60 6,49 6,38 5,79 5,94 5,97 5,97 5,97

TNDIGE MENCIFE DE LA POURSE DE REILYELLES (30 titres à revenu fixe 120 titres à revenu variable.)

	INDICE	MENS	SUEL I	DE LA	BOUR	SE DE	BRUXE	LLES.	(30 t	itres à r	evenu 11	xe, 120 t	itres a	revenu	variable	··)		
		Titre	S A BEVEN	U PIXE				-			Titres	A REVENU	VARIABLE					
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts pro- vinces et commun.	Obligations 4 % impôt 13.20 %	Obliga- tions 6 % net d'impôt	Tous titres A REVENU	Banques	Entrepr. immobil. hypothéc. et hôtelières	et	Tramw. et électri- cité (Trusts)	Gaz et électricité	Métal- lurgie	Char- bonnages	Zincs plombs mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Colo- niale s	Divers	TOUS TITRES A REVENU VARIABLE
Indice par rapp. au mois préc.															!			
1929 1er août	100	101	103	100	101	101	100	100	102	104	96	99	106	105	106	105	102	102
2 septembre	100	102	99	100	100	101	98	99	104	101	107	! 9	105 .	97	99	107	103	103
Indice par rapport au 1-1-28:					ļ						}							
1928 2 juillet	107	104	97	102	103	116	104	108	105	102	159	157	100	108	116	121	108	115
ler août	110	105	96	103	103	101	102	97	92	97	142	145	85	98	103	105	102	103
3 septembre	109	104	98	104	108	119	107	104	107	104	175	149	93	106	109	133	114	119
ler octobre	109	106	98	105	105	114	114	108	104	103	168	150	101	112	105	118	114	114
31 octobre	110	108	100	105	106	112	111	105	101	105	157	163	96	125	102	105	114	110
3 décembre	111	112	103	104	107	105	111	105	101	104	147	152	98	128	101	100	112	107
1929 2 janvier	112	111	104	105	108	106	117	109	101	111	147	154	92	139	99	99	116	108
ler février	112	113	105	106	109	115	130	111	113	118	166	172	96	135	100	107	123	117
ler mars	116	113	108	106	111	112	131	108	109	118	171	178	91	132	95	100	119	114
2 avril	115	117	108	107	111	110	127	102	107	115	171	171	88	142	96	98	127	112
l ^{er} mai	115	116	108	106	111	103	121	95	98	110	156	172	81	145	90	87	121	104
3 juin	115	116	109	106	111	93	123	93	95	106	153	191	74	151	87	84	117	102
ler juillet	116	114	110	106	111	93	118	92	91	102	148	197	65	152	80	78	117	97
l ^{er} août	116	115	114	106	112	94	118	92	93	106	142	195	69	160	85	82	120	99
2 septembre	116	117	113	106	112	95	116	91	97	106	152	193	72	154	85	84	124	101
τ (1.32 a	. <u>*-*</u>	1	 amiahl	l a ont át.	 6 rectifi	 <u> </u>	Railletia	 n. nº 6. τ	ol. T. T	√eannée	t e du 25	mars 19	1 929. p. 2	236.	ı	1		'

MINES DE HOUILLE

PÉRIODES	Nombre mo	YEN D'OUV.		Produ	CTION EN MI	LLIERS DE T	ONNES PAR	BASSIN		Nombre moyen de	Stock à la fin de la
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liége	Campine	TOTAL	jours d'extrac- tion	période (milliers de tonnes)
1927 Moyenne mensuelle	123.326 113.354	175.544 161.401	491 487	377 373	700 675	38 36	486 483	205 241	$2.298 \\ 2.295$	25 24,8	1.847 1.088
Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier., Février Mars Avril Mai Juin Juillet	107.429 109.718 113.033 112.322 113.860 107.696 108.808 105.350 103.487 101.936	163.051 160.581 156.310 155.285 154.382 157.137 160.830 159.570 160.928 150.745 155.293 151.842 149.876 147.573 143.504	465 508 474 492 457 510 506 451 519 436 515 488 439 484 483	362 381 356 365 357 402 386 360 406 338 380 367 340 : 52 358	663 705 645 657 646 703 671 613 694 625 680 651 616 639 653	35 37 35 36 36 38 37 33 34 36 35 33 33 34	473 501 477 455 452 505 466 465 515 435 495 463 435 437	230 246 234 244 228 255 261 252 282 246 287 240 258 255 26)	2.228 2.378 2.220 2.249 2.175 2.413 2.328 2.175 2.453 2.115 2.393 2.233 2.122 2.200 2.231	24 25,8 25,6 24,7 24,7 25 23,1 26,1 23,2 25,7 24,9 23,6 24,7 26,2	1.512 1.419 1.443 1.468 1.401 1.237 1.209 1.088 977 774 606 495 415 354 322

	Сон	ES	Agglo	mérés	Hauts fourneaux	Метл	ALLURGIE. –	- Productio	ON EN MILL	ERS DE TON	NES
PÉRIODES	Production (milliers de tonnes)	Nombre d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre d'ouvriers	en activité à la fin de la période	Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis	Zinc brut
1927 Moyenne mensuelle	450 494	5.833 5.919	141 163	1.271 1.172	55 56	313 325	300 318	8,0 9,5	255 281	13,9 14,5	16,8 17,3
1928 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	506 489 501 505 492 498 499 515 520 459 521 500 517 494 5.6	5.877 5.916 5.911 5.903 5.922 5.932 5.964 5.963 6.232 6.499 6.507 6.431 6.372 6.267 6.236	150 167 161 169 175 185 172 168 183 160 182 172 157 164 164	1.143 1.171 1.181 1.160 1.171 1.177 1.189 1.203 1.218 1.256 1.203 1.177 1.153 1.118	56 56 56 56 56 56 56 56 55 56 56 56 56	329 321 324 329 325 344 331 345 351 302 334 336 348 342 347	316 320 311 332 322 347 330 323 347 294 338 332 331 339 345	8,9 9,3 9,0 9,8 9,2 9,6 9,8 10,2 8,2 10,5 9,9 9,8 10,4 10,8	276 292 267 293 283 310 290 288 313 267 300 301 299 29 J	14,6 14,4 13,3 14,3 15,7 16,1 13,5 15,0 12,3 15,3 14,4 13,1 13,3 13,1	15,8 17,0 17,3 17,1 16,8 17,8 17,6 18,8 17,3 16,6 16,8 16,6 17,0 16,5

⁽¹⁾ Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE.

A REPORT OF THE PARTY OF THE PA

Industries diverses.

Ι.

		Lai	NE			Suc	RES		Brasseries
	COTON	Condition- nements de	Stocks	Papiers	Prod	uction	Stocks		
PÉRIODES	Production semestrielle de filés	Verviers et de Dison (laine condition- née ou simplement pesée)	de peignés dans les peignages à façon	et CARTONS	Sucres bruts	Sucres raffinés	(sucres bruts et raffinés)	Déclarations en consommation	Quantités de farines déclarées
	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)
1927 Moyenne mensuelle	29.700 (1) 31.700 (2) 33.350 (1)	3.397		13.650	21.624	13.344	82.031	13.029	13.888
1928 Moyenne mensuelle	35.200 (2)	3.421	$\boldsymbol{2.392}^{\cdot}$	15.118	21.431	15.383	108.656	14.304	16.185
1928 Mai	35.200 (1)	3.093 3.190 3.403 2.767	2.149 2.541 2.838 3.135	14.821 15.960 14.999 15.231		15.293 15.476 15.666 16.053 14.739	113.475 93.662 65.306 42.526 23.439	14.026 16.037 17.307 14.963 14.457	16.050 17.237 18.777 18.497 16.966
Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier	39.100 (2)	2.767 3.446 3.701 3.225 3.446	3.185 2.682 2.272 2.216 2.004	14.901 16.208 15.373 14.738 16.287	67.597 141.798 46.745 1.602	12.204 18.363 15.943 16.424 14.553	57.734 164.658 201.729 180.653	17.092 15.723 14.646 14.533 11.497	15.174 15.762 16.659 13.753 11.776
Février		3.064 3.455 3.662 3.253	2.016 1.989 2.102 2.415	14.473 15.884 15.178 15.797	408 37 — —	16.531 15.986 15.746	172.796 155.505 146.317 133.880	13.302 13.372 13.580	11.776 17.157 17.730 18.811 19.188
Juin		3.301 3.310	2.639 3.093	15.645	_	15.665 16.820	112.246 85.095	16.370 20.468	20.171

⁽¹⁾ Du 1° février au 31 juillet.
(2) Du 1° août au 31 janvier.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE.

Industries diverses.

II.

	Margarine	ET BEURRES	ARTIFICIELS		ALLUMETTES		Рес	CHE	Or	
		Déclarations	Déclarations			on donnée tion indigène	Ve: à la minqu	ntes e d'Ostende	extrait au Congo —	Cuivre extrait
PÉRIODES	Production	en consommat.	à l'exportation	Fabrication	Consom- mation	Exportation (avec décharge de l'accise)	Quantité	Valeur	Mines de Kilo-Moto	au Congo
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	. (1	Millions de tige		(Tonnes)	(Milliers de francs)	(Kilogr.)	(Tonnes)
1927 Moyenne mensuelle	$\frac{3.355}{3.702}$	3.249 3.366	428 336	5.811 5.175	1.724 1.777	3.738 3.294	$1.359 \\ 1.342$	4.700 4.876	283,2	$7.348 \\ 9.403$
1928 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	3.265 3.403 2.967 3.899 3.631 4.420 4.232 4.225 4.347 3.686 4.071 3.873 3.946 3.447 3.785	2.965 2.995 2.726 3.524 3.319 3.983 3.715 3.974 4.123 3.391 3.703 3.462 3.604 3.076 3.436	305 404 244 375 314 432 513 253 217 292 363 414 340 374 347	4.927 5.221 4.583 4.821 4.719 6.047 6.251 6.671 6.858 5.575 6.762 6.562 5.689 6.068 5.980	1.492 1.936 1 404 2.058 1.937 1.800 1.349 1.551 1.659 1.398 1.671 1.317 1.107	2.979 2.254 2.922 2.964 3.537 4.453 5.002 5.208 5.080 3.943 4.150 4.736 4.434 3.644 5.620	1.190 1.101 1.145 1.263 1.424 1.379 1.200 1.804 1.483 864 1.892 1.605 1.255 1.125	3.610 3.476 4.236 4.868 4.974 5.435 4.599 6.568 4.965 3.761 5.647 4.236 3.739 4.289 5.227	287,9 275,5 271,1 300,1 276,6 290,8 282,1 287,4 283,3 274,9 285,2 290,2 323,1 326,3	9.700 9.200 9.850 9.800 9.637 9.200 9.250 8.600 9.000 8.600 10.800 11.700 12.000 11.500 11.800

Erratum. — Nous avons signalé dans l'article introduisant ce tableau (bulletin du 10 août 1929, IVe année, vol. 2, no 3, p. 83) trois sociétés congolaises productrices d'or: Kilo-Moto, Minière de Télé et Minière des Grands Lacs. En réalité la Minière de la Télé est l'entreprise d'exploitation de la Forminière et de la Minière de l'Aruwimi-Ituri, ce qui porte le nombre des sociétés productrices à quatre.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

		Assurés en état de chomage au dernier jour ouvrable du mois							Total	DES JOUI	rnées pe	RDUES
		Chiffres	absolus		Moye	nne pou	r cent ass	surés			•	
MOIS	Chôn com		Chôn interm		Chômage Chômage intermittent			8	,	1	b	
	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928
Juillet	7.850 7.542 8.595 8.746 8.595 22.526	4.471 3.397 3.464 3.957 3.563 11.988	25.064 21.680 21.613 20.909	20.561 22.458 13.915	1,3 1,2 1,4 1,4 1,4 3,6	0,7 0,5 0,6 0,6 0,6 1,9	3,9 4,1 3,5 3,5 3,4 5,6	3,8 3,8 3,3 3,5 2,2 4,5	131 117 121 112 120 240	93 94 85 70 65 113	2,18 1,95 2,03 1,86 2, 4,	1,52 1,57 1,42 1,17 1,08 1,89
Janvier Février Mars Avril Mai Juin	13.730 7.480 5.294 4.922 4.032 3.709	$6.025 \\ 2.507$	24.902 17.108 17.769 22.574	42.197 21.519 12.361 8.686	1,2 0,8 0,8	3,5 4,6 0,9 0,4 0,4	5,3 4,- 2,7 2,8 3,6 3,-	3,9 6,8 3,4 1,9 1,4 1,8	208 133- 9; 85 77 78	252 389 120 44 33 46	3,48 2,22 1,56 1,41 1,29 1,30	4,20 6,49 2,13 0,73 0,60 0,77

a) Par mille assurés et par semaine.

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION. — Juillet 1929.

		AUTORISATIO	NS DE BATIR (i)	
	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	Total
Agglomération bruxelloise: Anderlecht Bruxelles Etterbeek Forest Ixelles Jette Koekelberg Molenbeek-Saint-Jean Saint-Gilles Saint-Josse-ten-Noode Schaerbeek Uccle Watermael-Boitsfort Woluwe-Saint-Lambert	24 12 10 15 2 18 5 8 2 2 2 28 19 9	2 1 ———————————————————————————————————	8 119 19 16 19 12 7 54 44 26 67 54 10	32 133 30 31 21 30 12 62 46 30 95 73 19
Anvers Gand Liége	28 —	3 -	296 — —	306 28 —
Juillet 1929 Mai 1928 Juin """ Juillet """ Août """ Septembre """ Octobre """ Novembre "" Décembre "" Janvier 1929 Février "" Mars "" Avril "" Juin "(*)	198 308 345 260 377 287 283 181 216 198 228 279 338 309 289	8 15 22 8 15 5 8 12 7 10 10 8 9 12 9	761 928 903 629 734 682 723 644 583 628 586 899 893 1.155 965	967 1.250 1.270 897 1.126 974 1.014 837 806 836 824 1.186 1.240 1.476 1.263

o) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

⁽¹⁾ Statistique du ministère de l'industrie et du travail, publiée par la « Revue du Travail ».

^(*) Les chiffres manquants de la commune de Jette ont été ajoutés. (1) La ville de Liége n'a pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

Base: moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

	Grands magasins					gasins cursales		Coopératives et magasins patronaux						
PÉRIODES	Vête	ments	Ameul	olement	de m	icles iénage livers	Alim	entation —	Boula	ingerie	Alime	ntation	Vêten	nents
	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928
Août Septembre Octobre Novembre Décembre	76 101 116 101 126	79 105 147 105 140	75 110 106 113 146	92 120 137 131 168	91 105 90 92 160	105 116 119 127 192	— — — —	121 116 127 120 150		95 89 96 90 92		113 115 127 123 141	-	102 121 162 132 146
•	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929
Janvier Février Mars Avril Mai Juin	90 91 130 119 122 130 92	108 93 140 132 140 (1) 147 (1) 108	112 106 122 116 115 145 101	141 119 140 135 136 (1) 164 (1) 121	95 121 115 94 98 149	124 109 116 102 110 (1) 177 (1) 129	104 99 112 108 113 113	129 122 133 127 129 124 (1) 138	97 91 105 96 101 105 98	89 86 100 91 (1) 88	113 105 118 108 107 118 116	136 129 135 128 (1) 128	133 117 145 130 123 111 106	162 128 175 153 (1) 156

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres				
·	Nombre de bêtes abattues.								
Moyenne mensuelle 1927	8.772 10.976	628 743	11.032 12.521	20.506 20.377	7.051 8.215				
1928 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	11.066 9.018 9.294 12.864 11.302 14.524 12.329 11.711 13.016 10.073 9.929 10.724 11.674 9.878 11.893	520 595 493 753 821 921 1.134 1.144 1.067 946 1.045 692 717 926 998	16.397 14.457 13.188 16.214 11.840 12.647 10.410 9.676 11.780 9.635 11.224 12.615 15.017 12.417 13.663	23.076 19.697 18.929 22.185 20.742 23.207 18.106 17.060 19.784 14.659 15.915 17.041 18.496 15.452 17.588	3.976 3.188 2.825 5.289 9.436 21.017 16.324 15.147 11.396 15.658 4.8-3 3.799 3.908 3.236				

⁽¹⁾ Indices provisoires.
(*) Ces indices ont été modifiés depuis janvier 1929 en raison de l'adjonction d'un nouveau magasin.

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1)

		NAVI	GATION	MARITI	ME		NAVIGATION FLUVIALE			
PÉRIODES		Entrées			Sorties			RÉES	Sorties	
FERIODES	Nombre de	Tonnage en milliers	Tonnage moyen tonnes	Nombre de navires		Nombre de Capacité en milliers		Nombre de		
	navires	de tonnes de jauge	de jauge	charg é s	sur lest	Ensemble	bateaux			de stères
1927 Moyenne mensuelle 1928 Moyenne mensuelle		1.958 1.968	2.057 2.091	815 801	142 138	957 9 3 9	3.653 3.624	1.023 1.013	3.621 3.589	996 993
1928 Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier Février Mars Avril	801 1.013 985 959 973 1.035 979 654 979	1.579 1.647 2.089 2.045 2.005 2.052 2.189 2.048 1.436 2.074 2.089	2.122 2.072 2.062 2.077 2.090 2.190 2.115 2.092 2.196 2.119 2.044	647 616 885 820 836 777 869 843 551 822 858	122 133 151 157 161 146 156 148 93 175	769 749 1.036 977 997 923 1.025 991 644 997	3.474 3.665 3.957 3.999 3.926 3.662 3.647 3.203 1.217 3.027 3.563	1.135	3.559 3.613 3.931 3.887 3.981 3.523 3.398 3.172 1.043 3.149 3.772	946 923 1.081 1.044 1.137 967 999 966 273 940 1.165
Mai Juin Juillet Août	996 1.015	2.079 2.166 2.041 2.165	2.088 2.134 2.003 2.064	\$43 832 846 879	165 164 177 173	1.003 996 1.023 1.052	3.664 4.214 3.911	1.108 1.203 1.177	4.081 3.634 3.956	1.159 1.126 1.236

⁽¹⁾ Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

		En	rrées	Sorties		
	PERIODES	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge	
	Moyenne mensuelle	200 218	167 188	200 218	166 188	
1928 1929	Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	206 211 250 244 236 241 220 219 201 166 214 238 256 247 249	177 179 233 206 193 196 190 210 182 161 215 237 254 257	206 190 255 250 — 237 219 224 214 152 221 236 268 225 256	180 152 249 212 —————————————————————————————————	

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »).

1º Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enre- gistrement	R'ecett'es exception- nelles	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1927	2.542 3.284	1.702 2.007	3.478 3.970	8,6	$7.731 \\ 9.261$	
1928 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1929 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	296 287 355 293 249 283 280 246 314 194 225 236 307 305 396	169 176 160 168 1770 175 170 181 162 154 194 192 196 189 186	357 336 320 296 327 366 318 329 397 278 362 356 347 325 328		822 799 834 758 745 823 768 755 873 627 781 785 850 819 910	31.778 41.578 51.412 61.170 61.915 71.738 81.506 97.261 873 11.500 21.281 3.066 31.916 41.735 5.645

2º Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 juillet 1929 pour les exercices 1928 et 1929. (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(en millions de francs):

	Exerc	Exercice 1928		pice 1929	Juille	t 1929
·	Recettes	Evaluations budgétaires	Recettes	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
·	effectuées	(12/12es)	effectuées	(7/12 ^{es})	l'exerc. 1928	l'exerc. 1929
I. Contributions directes II. Douanes et accises	3.087 2.007 1.097 761 3.967 851 315 2.761	2.525 1.678 900 638 3.224 510 230 2.450	1.275 1.261 746 426 2.388 610 202 1.550	1.646 1.093 583 435 1.944 420 157 1.346	66 	329 187 115 59 328 81 22 220
Total	9.061	7.427	4.924	4:683	66	843
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires	+	1.634	+	- 241		:

NOTE: L'exercice fiscal commence le 1st janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres, pour cette catégorie d'impôts, ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1). En milliers de francs

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1927	1.315.628	701.936	613.692	3.423.616	4.417.471
Année 1928	1.576.152	98 .534	590.618	4.170.009	4.57 834
1928 Mai	119.444	93.932	25.512	3.651.641	
Juin	116.209	89.242	26.967	3.678.608	
Juillet	133.587	80.132	53.454	3.732.062	
Août	121.511	79.859	41.651	3.773.713	
Septembre	115.994	75.227	40.766	3.814.479	,
Octobre	142.991	75.285	67.706	3.882.185	
Novembre	138.51 ₹	66.817	71.701	3.953.886	
Décembre	154.236	93.891	60.345	4.170.009	
1929 Janvier	216.085	76.475	139.610	4.309.6 9	
Février	130.764	71.174	59.590	4.369.20)	
Mars	155.435	93.588	61.847	4.431.056	
Avril	172.000(3)	94.000(3)	78.000 (3)	4.508.100 (3)	
Mai	167.000(3)	94.300 (3)	72.700(3)	4.580.800(3)	
· Juin	175.500 (3)	102.900 (3)	72.600 (3)	4.653.400 (3)	
Juillet	208.300 (3)	105.100 (3)	103.200 (3)	4.756.600 (3)	

⁽¹⁾ Les chiffres du présent tableau ont été rectifiés de manière à ne plus donner dorénavant que les mouvements de l'épargne

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

	Or	:	Arge	nt	Rapport	
DATES	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	or argent	
927 3 janvier	84 /11 1 /2 84 /11	23.831,25 23.810,16	25 26 7/16	631,77 667,83	37,72 35,65	
1928 2 juillet 1 er août 3 septembre 1 er octobre 1 er novembre 3 décembre 1929 1 er janvier 1 er février 1 er mars 2 avril 1 er mai 3 juin 1 er juillet 1 er août	84 /11 1/2 84 /11 1/2	23.832,30 23.836,87 23.834,65 23.826,63 23.825,26 23.827,31 23.806,79 23.8_6,97 23.8_6,97 23.864,87 23.855,90 23.844,04 23.846,78 23.829,70 23.818,09	27 7/16 27 1/4 26 9/16 26 5/8 26 5/8 26 9/16 26 3/8 26 5/16 25 15/16 25 5/16 21 3/16 24 1/16 24 5/16 21 3/16	693,91 688,79 671,35 672,70 672,66 671.14 665,99 664,82 657,85 656,38 640,64 611,56 608,47 614,35 610,90	34,35 34,61 35,50 35,42 35,42 35,55 35,75 35,84 36,27 36,36 37,24 38,99 39,19 38,79 38,99	

Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.
 L'once troy = 31,103496 grammes.

⁽²⁾ Les soldes des années 1927 et 1928 et celui de décembre 1928 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice. (2) Chiffres approximatifs provisoires.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	6-9-1928	22-8-1929	29-8-1929	5 9-1929
Encaisse .					
0r	(1) 306.377	4.023.714	5.062.559	5.068.497	5.404.882
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.476.750	2.642.740	2.831.501	2.741.688
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger	603.712	2.831.824	3.949.294	3.986.789	3.832.729
Avances sur fonds publics	57.901	304.969	207.385	233.166	268.250
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal		·		•	
du 25-10-26)	– .	1.882.9 95	1.735.897	4.744.410	4.711.165
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	11.131.682	13.016.380	13.121.104	13.230.027
Comptes Courants particuliers	88.333	339.733	469.033	632.329	200.371
Compte Courant du Trésor	14,541	115.864	171.621 °	162.363	277.793
mom at a		*		-	
TOTAL des engagements à vue	1.152.636	11.587.279	13.657.034	13.915.796	13.708.191
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	56,10 %	56,42 %	56,77 %	57,24 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,- %	4, %	5, %	5,- %	5,- %
Taux des prêts s/ fonds publics	5, %	5,50 %	6,50 %	6,50 %	6,50 %
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».	İ				

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs)

ACTIF	31-12-1927	31-5-1928	31-3-1929	30-4-1929	31-5-1929
Encaisse-or: lingots et monnaies d'or devises-or sur l'étranger. Encaisses diverses et avoirs en banque. Effets sur la colonie, la Belgique et l'étranger Comptes courants.	24.818 28.768 78.031 263.880 163.234	28.414 29.127 189.120 239.518 112.569	35.634 38.930 230.937 267.848 406.079	35.634 37.474 240.784 264.269 93.412	35.631 38.128 245.096 267.749 89.697
PASSIF					
Billets en circulation :	124.619	130.049	167.406	164.095	165.529
à vue	222.030 68.465	274.007 108.273	267.758 138.268	276.718 140.008	286.385 145.990
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	44,25 %	44,54 %	44,55 %	44,56 %

ACTIF	27-12-1913	6-9-1928	29-8-1929	5-9-1929
Encaisse métallique Or (Issue Depart ¹). Monnaies d'or et d'argent (Bkg Dt Placements du « Banking Depart ¹ » (valeurs garanties par l'Etat .	32.045 1.053 47.129 11.199	473.897 2.679 85.192 37.735	136.363 1.271 99.295 73.277	136.256 1.292 107:190 75.807
dont { escomptes et avances { autres valeurs	35.930	47.457	$\frac{3.753}{22.266}$	4.310 27.073
PASSIF				
Billets en circulation	29.364 9.424 42.091	135.368 18.486 109.388	364.045 20.518 94.133	366.230 9.095 411.139
réserve » au solde de ses dépôts (Proportion of reserve to liabilities) Taux officiel d'escompte	43,1 % 5,— %	47.6 % 4,50 %	29,2 % 5,50 %	26,0 % 5,50 %

REICHSBANK

(En milliers de Reichsmarks)

	31-12-1913	31-8-1928	23-8-1929	31-8-1929
ACTIF				
Encaisse or	4.469,974	2.248.130	2.177.022	2.183.440
Devises admises dans la couverture				
des billets	_	194.908	312.213	308.059
Monnaies divisionnaires	276.832	90.746	144.307	115.946
Portefeuille effets	1.490.749	2.603.908	2.020.423	2.634.523
Avances s/ nantissements	94.473	128.882	43.685	162.066
Bons du Trésor escomptés		4.500	22.110	37.620
PASSIF				
Billets en circulation	2.593.445	4.673.034	4.153.109	4.897.266
Divers engagements à vue	793.120	564.628	444.841	433.921
Rapports:	•			
a) de l'or et des devises à l'ensemble				
des engagements à vue	_	46,64 %	54,14 %	46.73 %
b) de l'encaisse métallique (or et		10,01 /0	,	10,10 /0
monnaies divisionnaires) à l'en-				
	10 70 or	44.65 %	50,49 %	/9.49 n/
semble des engagements à vue	42,72 %	,		43,13 %
Taux d'escompte officiel	5, % _e	7,— %	7,50 %	7,50 %

BANQUE DE FRANCE

(En milliers de francs)

ACTĮF	2 5-6-1928	24-8-1928	16-8-1929	23-8-1929
Encaisse-or (monnaies et lingots) Disponibilités à vue à l'étranger	28.934.885 15.984.601	30.361.673 14.064.322	38.476.4 6 2 7.263.598	38.803.741 7.247.270
Portefeuille commer ¹ et d'effets publics : effets de commerce escomptés :				
sur la France	2.955.454	3.306.653	7.376.755	8.254.903
sur l'Etranger	16.969	14.912	44.673	43.284
effets négociables achetés 🔸 🕟 .	10.544.906	17.173.435	18.656.381	18.631.161
Avances sur titres	1.846.774	1.938.693	2.439.657	2.367.332
Bons négociables de la caisse autonome				
d'amortissement	5.930.000	5.930.000	5.611.552	5.611.552
Prêts sans intérêts à l'Etat	3.200.000	3.200.000	3.200.000	3.200.000
PASSIF			•	, ,
Billets au porteur en circulation	58.772.461	60.316.951	64.691.898	64.353.864
Comptes courants créditeurs :				
du Trésor Public	5.078.689	7.980.512	7.085.049	6.659.025
de la caisse autonome d'amortissem ^t	1.934.117	2.438.248	6.824.811	6.959.624
comptes courts, comptes de dépts de				
fonds, dispositns et autres engage-	P 711 110	0.024.009	N NOW NOO	
ments à vue	5.744.443	6.971.295	5.567.598	6.652.418
Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble	10 18 01	00.05 0		
des engagem ^{ts} à vue	40,45 %	39,07 %	45,71 %	45,85 %
Taux d'escompte officiel	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

NEDERLANDSCHE BANK

(En milliers de florins P.-B.)

ACTIF .	27-12-1913	3-9-1928	26-8-1929	2-9-1929
Encaisse métallique	160.506	457.397	464.515	462.876
s/ la Hollande	67.504 14.300 86.026 9.235	55.365 192.690 130.572 14.029	68.481 153.753 93.704 15.000	70.371 168.500 136.898
PASSIF Billets en circulation	312.695	831.844	800.560	10.693 844.296
particuliers du Trésor (créditeur)	4.333 — 1.522	34.688 — 286	12.706 — 300	19.988 — 374
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue	50,39 % 5,— %	52,77 % 4,50 %	57,10 % 5,50 %	53,53 % 5,50 %

204

BANQUE NATIONALE SUISSE

(En milliers de francs)

	31-12-1913	31-8-1928	23-8-1929	31-8-1929
\mathbf{ACTIF}_{i}				
Encaisse métallique (or et argent)	190.791	503.029	541.077	540.0 30
Disponibilités « or » à l'étranger .	23.844	226.712	209.776	240.088
Portefeuille effets sur la Suisse	146.546(1)	163.415	132.059	147.966
Avances sur nantissements	28.256	60.134	54.626	61.329
Correspondants	_	38.517	28.065	50.982
PASSIF				
Billets en circulation	313.821	864.271	843.515	914.030
Autres engagements à vue	58.930(2)	81.006	74.060	50.740
Rapport de l'encaisse métallique aux				
engagements à vue · · · · ·	51.19 %	53.21 %	59.16 %	56.15 %
Taux d'escompte officiel	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

- (1) Y compris les effets sur l'étranger.(2) Y compris les engagements à terme.

BANQUE DE POLOGNE

(En milliers de Zloty)

(En inmers de Zioty)				
. (777)	20-8-1928	10-8-1929	20-8-1929	
ACTIF Encaisse métallique	606.385	638.111	638.249	
étrangères	491.737 1.098.122	436.536 4.074.647	438.824 1.077.073	
Avoirs à l'Étranger, devises et monnaies étrang, ne servant pas de couverture Portefeuille effets	202.975 581.099 64.815	81.946 695.531 80.400	82.624 686.812 80.462	
» à l'Etat	25.000	25.000	25.000	
Billets en circulation Exigibilités à vue (y compris le c ^{te} c ^t	1.121.680	1.265.715	1.236.266	
du Trésor)	600.456	460.440	480.195	
semble des engagements à vue Rapport de l'encaisse métallique à	63,77 %	62,26 %	62,75 %	
l'ensemble des engagements à vue Taux d'escompte officiel	35,21 % 8,— %	36,97 % 9, %	37,18 % 9,— %	

FEDERAL RESERVE BANKS

(En milliers de dollars)

. OMET	8-8-1928	31-7-1929	7-8-1929
ACTIF Réserves « Or »	2.605.416	2.924.063	2.94).032
	150.042	185.356	183.314
	2.755.458	3.109.419	3.123.346
	1.061.285	1.075.714	1.064.070
	161.847	74.567	79.158
	207.868	147.283	157.600
PASSIF Billets en circulation (Fed. Res. Notes) Dépôts	1.627.586	1.779.388	1.811.038
	2.334.410	2.397.563	2.377.306
	2.265.606	2.355.284	2.322.858
	68.804	42.279	54.448
	69,5 %	74.4 %	74.6 %
	5,— %	5,— %	5,— %

BANQUE D'ITALIE (En milliers de lires)

(En millers de lires)				
A OTTIC	31-12-1913	10-8-1928	31-7-1929	10-8-1929
ACTIF Encaisse or	1.107.633	5.001.530	5.158.903	5.159.006
argent	94.607		_	_
Devises et avoirs à l'Étranger admis				
dans la couverture des billets	88.988	6.838.685	4.935.527	4.897.618
Total de la réserve	1.291.228	11.840.215	10.094,430	10.056.624
Effets sur l'Italie	505.968	2.969.131	3.892.540	3.783.014
Avances sur nantissements	126.063	1.239.626	1.327.050	1.415.749
Comptes courants (débiteurs)	63.605	167.249	210.692	201.859
PASSIF				
Billets en circulation	1.764.433	17.285.001	16.887.268	16.853.680 '
Assignations s/la Banque		537.561	543.046	412.040
Comptes courants productifs	207.885(1)	2.657.254	1.228.766	1.228.310
Compte courant du Trésor	158.831	183.156	300.000	300.000
Rapports:				
a) de la réserve totale à l'ensemble				•
des engagements à vue	60,59 %	57,30 %	53,24 %	53,51 %
b) de l'encaisse métallique à l'en-				
semble des engagements à vue .	56,41 %	24,21 %	27,21 %	27,45 %
Taux d'escompte officiel	5,50 %	5,50 %	7, %	7,— %
=	•			

(1) Y compris les « debiti a vista » et les « conti correnti vassivi ».